LA SAVOIE DE VIVES VOIX

L'Union Européenne, partenaire du développement de la Savoie

- Lundi 8 novembre 2010 -

Page 2 — Message de **Michel BARNIER**
Commissaire européen en charge du marché intérieur et des services

Page 4 — Message d'**Hervé GAYMARD**
Député, Président du Conseil général de la Savoie

Page 5 — Ouverture par **Michel BOUVARD**
Député, Vice-Président du Conseil général de la Savoie délégué aux finances, au contrôle de gestion, à l'évaluation des politiques, au suivi des SEM, à la politique montagne, à l'Arc alpin et aux affaires européennes

Page 10 — Intervention de **Christophe MIRMAND**,
Préfet de la Savoie
L'Etat et l'Europe en Savoie : projets et enjeux

Page 14 — **1ère table ronde**
L'Union Européenne au service du développement de la Savoie

Page 30 — **2ème table ronde**
L'Union Européenne, un levier pour la coopération internationale avec la Savoie

Page 38 — Accueil de la **délégation roumaine du Conseil départemental d'Argès** pour le lancement du programme COMENIUS REGIO « Savoie-Argès : les chemins éducatifs de la jeunesse »

Page 41 — Conclusion par **Pierre-Marie CHARVOZ**
Vice-Président du Conseil général de la Savoie, délégué à l'éducation, au sport, à la jeunesse et à l'animation

- Conférence animée par M. Raphaël SANDRAZ -

Message de **Michel BARNIER**
Commissaire européen en charge du marché intérieur et des services

M. Michel BARNIER : Bonjour à chacun et chacune d'entre vous. Merci au Conseil général de cette initiative et de cette invitation à m'exprimer quelques instants. Je remercie Hervé GAYMARD et Michel BOUVARD, et je suis heureux de vous saluer toutes et tous, et en particulier vos parlementaires européens qui jouent un rôle très important en ce moment. Michel DANTIN, avec lequel je travaille très régulièrement, et Malika BENARAB-ATTOU qui vont s'exprimer devant vous aujourd'hui avec d'autres intervenants.

Mesdames et Messieurs, tout au long de mes responsabilités, pendant presque vingt ans en Savoie, j'avais quelques convictions très fortes qui, de mon point de vue, restent valables pour l'avenir. La force de la Savoie, c'est de jouer la carte de la qualité et la carte de l'ouverture. La qualité c'est naturellement la qualité du travail, de la formation des hommes et des femmes qui sont sur ce territoire, la qualité des produits qu'ils fabriquent et qu'ils vendent, produits agricoles, produits industriels ou artisanaux. C'est bien sûr la qualité du patrimoine historique, culturel et naturel qui est une chance formidable pour notre territoire. Et puis l'ouverture, comment en serait-il autrement alors que nous sommes limitrophes du Piémont, du Val d'Aoste, de la Suisse. Et c'est aussi dans cet esprit d'ouverture que nous avions engagé un certain nombre de partenariats avec Haïti, avec la Casamance et avec nos amis de la Région d'Argès en Roumanie que je salue. D'ailleurs, je veux rappeler que c'est dans ce partenariat avec Argès que j'ai eu la chance de rencontrer, que nous avons eu la chance de connaître mon collègue aujourd'hui, Commissaire européen chargé de l'agriculture de toute l'Europe, Dacian CIOLOS qui était en charge de ce programme du côté roumain.

Quelques mots du moment où nous nous trouvons et de la raison justifiée d'évaluer les engagements savoyards dans l'Europe et les engagements européens au côté, au service des projets savoyards.

Nous sommes dans un moment assez important où l'on rediscute à Bruxelles, au Parlement, avec le Conseil des Ministres, des futures politiques européennes et du futur budget de l'Europe pour la période 2013-2020. La Commission, je peux vous le dire, travaille précisément, en ce moment, sur ces propositions de budget, puisque c'est elle qui fera la proposition. Et la question : est-ce que l'on garde les mêmes politiques et que l'on en crée de nouvelles ? Quels moyens met-on au service de cette politique ? Parmi ces politiques, il y en a deux que nous connaissons bien, et qui sont fondamentales pour accompagner le développement de la Savoie, c'est la Politique Agricole Commune, notamment avec ses spécificités des territoires de montagne auxquelles Michel DANTIN tient beaucoup, et il a raison, il porte ce message au Parlement Européen. Et la spécificité des politiques régionales que j'ai gérées d'ailleurs, durant mon premier mandat de Commissaire, avec des programmes de coopération avec les régions transfrontalières, par exemple.

Sur ces deux grandes politiques, la Savoie a eu des idées, elle a pris des initiatives. Elle a bâti des projets, ceux-là mêmes dont vous allez parler aujourd'hui et je crois que c'est très important d'évaluer, de voir si cet argent public européen a été bien utilisé. Posez-vous une question. Est-ce que nous aurions fait tel et tel de ces projets sans le concours et le soutien de l'Union Européenne ? Si vous répondez à cette question que nous n'aurions pas fait ce projet, alors on ne peut qu'avoir la preuve que la politique européenne est fondamentalement utile, à la fois pour accompagner un modèle alimentaire et territorial agricole européen qui est le nôtre, et puis pour continuer à mettre les régions à bord, toutes les régions, pour qu'elles contribuent au grand projet de développement européen.

Je resterai attentif aux observations, n'hésitez pas à me faire part de vos critiques, de vos propositions, pour réorienter, le cas échéant, ces politiques. Parce que c'est précisément en ce moment que nous allons en discuter, Commission, Parlement Européen et Conseil des Ministres.

Je vous souhaite un bon travail. En ce qui me concerne, je continue, en charge à la Commission Européenne de la régulation financière, de la supervision des leçons de la crise financière pour remettre les règles de la transparence et de la morale dans le service financier. Remettre les services financiers au service de l'économie réelle et puis aussi relancer, c'est un grand chantier que je viens de lancer avec le Président BAROSO, le marché intérieur, ce grand marché des 500 millions de consommateurs qui est là, à notre porte, et dont nous faisons partie aussi. Le relancer au service des petites et moyennes entreprises, au service des citoyens qui ont souvent eu le sentiment, depuis une quinzaine d'années, que ce marché n'était pas fait pour eux. Je vais essayer de faire cette réconciliation là avec l'ensemble de mes collègues et d'ouvrir un débat public auquel la Savoie doit prendre sa part sur la relance du marché intérieur pour qu'il fonctionne mieux au service des petites et moyennes entreprises et au service des citoyens européens.

Bon travail à tous et merci de votre attention.

Message d'**Hervé GAYMARD**
Député, Président du Conseil général de la Savoie

M. Hervé GAYMARD : Bienvenue pour ce « Savoie de Vives Voix » consacré à l'Europe, que va animer Michel BOUVARD, Vice-Président du Conseil général.

Au cours des siècles, la Savoie a toujours été au cœur de l'Union Européenne. Avant même d'être française il y a 150 ans et depuis que la construction européenne s'est affermie, à partir de 1957 et surtout à partir des années 1970/1980 avec la Politique régionale européenne, la Savoie a été un partenaire privilégié de l'Union Européenne, par les politiques de développement régional, notamment très importantes en Maurienne et dans l'Avant-pays Savoyard, dans le domaine social, avec le Fond social européen, et aussi dans le domaine de la coopération décentralisée et en particulier avec un nouveau membre.

Alors, ce nouveau membre, maintenant, n'est plus tellement nouveau puisque l'adhésion de la Roumanie date de quelques années, que j'ai vécue d'ailleurs, quand j'étais à l'époque Ministre de l'Agriculture. Mais la Savoie a précédé ce mouvement puisque dans le cadre de notre coopération décentralisée, avec Pays de Savoie Solidaires, nous avons une coopération durable avec nos amis roumains, en matière de développement social, en matière touristique, en matière de politique de la montagne. Donc, je voudrais particulièrement saluer aujourd'hui la délégation roumaine, rappeler que l'actuel Commissaire à l'agriculture à Bruxelles, qui est roumain, a connu la Savoie il y a une vingtaine d'années grâce à notre coopération.

Je vous souhaite donc un très bon travail. Il faut parler de l'Europe. Il faut construire l'Europe et en Savoie, nous sommes européens et fiers de l'être.

Ouverture par **Michel BOUVARD**

Député, Vice-Président du Conseil général de la Savoie délégué aux finances, au contrôle de gestion, à l'évaluation des politiques, au suivi des SEM, à la politique montagne, à l'Arc alpin et aux affaires européennes

M. Michel BOUVARD : Monsieur le Préfet, chers collègues élus, Mesdames, Messieurs, chers amis roumains, il me revient de vous accueillir au nom du Conseil général pour cette rencontre. Un certain nombre de choses viennent d'être dites par le Président du Conseil général, Hervé GAYMARD. Tout d'abord, sur l'ancienneté des relations de la Savoie et de l'Europe qui sont des relations qui vont de soi compte tenu de ce qu'est la Savoie. Il ne faut pas oublier que sur les cartes de batellerie telles qu'elles existent encore pour le Rhône, la Savoie fait partie de la Rive Empire. De l'autre côté, c'est la Rive France, ce qui marque bien le positionnement frontalier qui a toujours été le nôtre, et cette ouverture qui a toujours été celle du département de la Savoie et de la Savoie historique sur le reste de l'Europe. Outre la fonction de contrôle des cols, c'est un département, c'est une province de Savoie qui a toujours vécu dans une tradition d'ouverture sur l'extérieur qui existe encore aujourd'hui.

Alors, on pourrait décliner l'ensemble des fonds européens, des politiques européennes. Je vais m'efforcer de le faire raisonnablement pour rappeler tout d'abord que les collectivités départementales ne sont pas, a priori, celles qui ont les compétences en matière de coopération internationale et que le combat des collectivités territoriales pour pouvoir passer des accords de coopération avec d'autres collectivités n'a abouti que plus d'une décennie après le vote des lois de décentralisation. C'est aussi au travers des actions qui avaient été engagées sur le terrain, dans la proximité, que cette coopération entre collectivités frontalières a pu s'engager.

La Savoie bénéficie aujourd'hui des programmes européens et est aussi initiatrice d'un certain nombre de coopérations de proximité au sein de l'Europe. Ce sont les deux sujets que je souhaiterais aborder avant de dire quelles sont les attentes du Département pour les années à venir.

Concernant, les programmes européens, il y a des programmes qui ne se voient pas, mais qui sont les plus importants, et notamment la Politique Agricole Commune. Je vois Michel DANTIN en face de moi, Michel BARNIER y faisait référence il y a quelques instants. La Politique Agricole Commune, ce sont, chaque année, des millions d'euros qui viennent soutenir les exploitations agricoles, au titre du handicap de la montagne, au titre, notamment, des mesures compensatrices du handicap naturel, qui sont très largement financées par le budget de la PAC. C'est aussi, dans ce qui ne se voit pas, un certain nombre de contributions qui ont été essentielles pour la réalisation d'infrastructures dans le département et qui ont pour vocation encore à l'être à l'avenir. Je veux souligner à ce niveau le rôle de la Banque Européenne d'investissement, qui fait partie de ces institutions européennes un peu moins connues. Mais je n'oublie pas que dans la réalisation de l'autoroute de Maurienne, par exemple, nous avons bénéficié de plusieurs centaines de millions d'euros, à la fois de subventions et aussi de prêt de la Banque Européenne d'investissement, qui ont été décisifs pour boucler ce type d'infrastructure. Et ce sont ces financements d'infrastructures de l'Union Européenne qui sont aussi importants pour les infrastructures de demain.

Louis BESSON qui est ici présent, pourrait mieux que moi dire ce qu'est l'apport de l'Union Européenne dans tous les travaux qui ont déjà été engagés dans la perspective de la réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire Lyon/Turin, puisqu'actuellement les études, ce sont les galeries de reconnaissance, ce sont des chantiers. Tout ceci est financé à hauteur de

quasiment 50% par le budget de l'Union Européenne et, bien évidemment, la contribution de l'Union est attendue pour l'ouvrage définitif. En ce moment même, nous avons une promesse de financement, qui est d'ailleurs plus qu'une promesse puisqu'elle a fait l'objet d'une décision de 670 millions, qu'il faudra concrétiser au travers de l'engagement des travaux. Et ceci nécessite pour le coup, que nos voisins et partenaires italiens puissent maintenant, non seulement engager les chantiers, mais finaliser les avenants au Traité international signé entre la France et l'Italie.

Alors, ayant parlé de ce qui concerne, finalement, tous les savoyards, mais de ce qui concerne moins les élus directement, je voudrais dire un mot des politiques de cohésion, des politiques territoriales, telles qu'elles ont été menées. Il aura fallu attendre l'année 1994 pour que la Savoie se trouve éligible à ces politiques de cohésion, au travers le programme, à l'époque, de développement rural, le 5B au travers du programme Leader. Cela, c'était la période 1994/1999. Et puis ensuite, la période 2000/2006 au travers de l'objectif 2 et le programme Leader Plus.

En la matière, notre département a été beaucoup plus actif que d'autres départements voisins, en ayant une approche volontariste pour aller chercher ces financements, pour les accompagner au travers de la mise en place d'une politique départementale, accompagnant les collectivités sur les montages de dossiers, s'inscrivant dans les comités de programmation à l'époque où nous avions le Comité Départemental de Programmation, ou militant au niveau de la Région pour que les Départements restent associés à la politique de mise en œuvre de ces politiques contractuelles. Ce qui se sera avéré bénéfique, car cela aura permis, non seulement de mieux mobiliser les subventions européennes sur le territoire savoyard, mais aussi de contribuer à une plus grande efficacité dans leur consommation. Et je veux, Monsieur le Préfet, saluer à ce point l'intelligence de la collaboration qui a existé depuis le début entre les services de l'Etat dans le département et les services du Conseil général, pour la mise en œuvre de ces politiques.

À ceux-ci se sont ajoutés les programmes de coopération transfrontaliers, avec les différents niveaux d'Interreg. Là, la coopération s'est effectuée dans un cadre plus large que celui du Département, avec notamment le massif alpin. Je salue le Commissaire de massif, Jean-Pierre CHOMIENNE, puisque c'est au travers du programme Interreg que pour la première fois, la partie montagneuse des Alpes a pu être associée dans les comités de programmation avant que nous débouchions, à l'occasion du programme budgétaire 2007/2013, sur une expérimentation avec le programme opérationnel intégré Alpes. Ce programme constitue une originalité dans les financements des politiques de cohésion européenne auxquels j'ai été heureux de pouvoir prendre ma place durant les années où j'ai présidé, avec le Préfet de la Région PACA, le comité de massif. Ceci étant d'ailleurs, je le dis devant nos amis roumains, est la résultante d'un travail qui a été conduit pendant de nombreuses années par l'Association Européenne des élus de la montagne, pour obtenir une reconnaissance de la spécificité montagnarde dans les politiques européennes. Les membres roumains de l'AEM ont pris toute leur place, bien évidemment, dans cette action.

Ces programmes européens ont été l'occasion de faire émerger des projets nouveaux. Ils ont été l'occasion de nouer les politiques de coopération. Au niveau territorial, ils ont initié des pratiques nouvelles, j'en veux pour preuve le programme Leader qui a aidé à fédérer des approches territoriales dans le département, avant même qu'à l'initiative de Jean-Pierre VIAL, la territorialisation de la politique départementale soit renforcée. Ces programmes se sont aussi traduits par un bilan financier significatif sur le département de la Savoie. Sans détailler trop les chiffres, je voudrais néanmoins en donner quelques-uns.

1989/1993, est le premier rendez-vous de la Savoie avec les crédits européens au travers du programme Interreg. Nous sommes à l'époque où la commune et le canton de Modane sont confrontés à l'ouverture des frontières européennes, avec les destructions des emplois liés à

l'activité de la frontière. Ainsi pour la première fois, la Savoie peut bénéficier de ces programmes. En amont, ce sont 5 millions d'euros qui ont été mobilisés sur la campagne budgétaire européenne 1989/1993, au titre de ces politiques transfrontalières.

La campagne budgétaire 1994/1999, quant à elle, mobilisera 26 millions d'euros répartis entre les crédits de l'objectif 5B que j'évoquais tout à l'heure, le programme Leader et l'initiative Interreg, à nouveau, avec notamment des programmes de recherche mais aussi des programmes territorialisés. La campagne budgétaire qui s'est écoulée de 2000 à 2006 a elle, mobilisé 45 millions d'euros au bénéfice des territoires savoyards, avec 30 millions sur le FEDER, six millions sur le FEOGA, pas sur le volet aide directe aux agriculteurs qui n'est pas pris en compte, mais sur le volet aménagement rural avec les aides aux aménagements de village, avec un certain nombre d'aides spécifiques aussi sur les filières de production. Le Fond Social européen aura été mobilisé à hauteur de 4,6 millions sur cette période. Et puis quatre millions ont été apportés dans le cadre du programme Leader et 2,8 millions au titre de la coopération transfrontalière avec le programme ALCOTRA qui est donc la déclinaison alpine du programme Interreg.

Sur la seule première partie, puisque nous sommes à mi-parcours de la campagne budgétaire 2007/2013, nous en sommes déjà à plus de 37 millions d'euros mobilisés au bénéfice du territoire savoyard. Ce qui veut dire, au travers de ces chiffres, que vous pouvez constater que nous sommes, alors même que les programmes communautaires au titre des politiques de cohésion, sont en diminution sur les enveloppes consacrées au pays de la vieille Europe, comme disait Monsieur BUSH, puisque nous avons un devoir de solidarité vis-à-vis des pays de l'élargissement, la part consacrée au territoire savoyard au titre de ces politiques de cohésion, au titre des politiques transfrontalières, se sera accrue régulièrement au cours de chacune des dernières campagnes budgétaires de l'Union Européenne. Ceci est un point important qui montre, effectivement, la capacité qui a été la nôtre à mieux mobiliser ces financements, la capacité qui a été aussi celle des élus des territoires de montagne à mieux faire valoir la spécificité de ces territoires de montagne et la nécessité que l'Union Européenne puisse s'inscrire pleinement dans une démarche de cohésion territoriale.

Je voudrais maintenant aborder l'autre volet qui est celui de la coopération transfrontalière que nous conduisons depuis un certain nombre d'années avec nos voisins directs, et notamment avec nos voisins italiens. En 1996, avec Michel BARNIER, nous avons engagé la signature du premier protocole de coopération entre le Conseil général de la Savoie et la Province de Turin, qui était alors présidée par Mercedes BRESSO. Cela a été une première dynamique de démarche conjointe dans le cadre d'un accord frontalier qui ne bénéficiait pas de concours de financement de l'Union Européenne, mais qui partait d'une démarche volontariste, conduite par deux collectivités de proximité, la Province de Turin d'une part, le Conseil général de la Savoie, d'autre part.

Cette initiative a permis d'organiser une coopération entre les Départements et les provinces italiennes sur le massif alpin avec, en 2000, la création de la conférence des Alpes franco-italienne, la CAFI, association de droit italien qui a regroupé dès l'origine les six départements français frontaliers et les trois provinces italiennes frontalières, la Ligurie, Cuneo et la province de Turin, ainsi que la Région autonome du val d'Aoste. D'une démarche, partie du Département de la Savoie, élargie à l'ensemble de la chaîne alpine sur notamment la problématique des transports qui était une problématique forte concernant l'ensemble du territoire du massif alpin, et qui s'est étendue ensuite progressivement à d'autres thématiques, nous en sommes venus à des coopérations intégrées de plus grande proximité. Je pense à la Conférence des hautes vallées, entre la Maurienne, le Grand Briançonnais, les vallées piémontaises, ou à des accords ponctuels qui préexistaient d'ailleurs à cette coopération, entre les parcs nationaux frontaliers que sont le Parc national de la Vanoise ou le Grand Paradis.

Dans le même temps, les politiques fédératives au niveau du massif ont permis de mieux prendre en compte les politiques frontalières. C'est ainsi, je le dis à nouveau devant Jean-Pierre CHOMIENNE, que lors de la mise en œuvre du schéma interrégional de massif, nous avons souhaité pouvoir intégrer les réflexions, les cartographies, les problématiques de l'autre versant des Alpes, faisant table rase de ce que j'ai longtemps appelé le syndrome de la table plate, c'est-à-dire d'une administration française qui ignorait superbement ce qui se passait de l'autre côté de la frontière, qui était incapable de fournir des statistiques sur ce qui se passait de l'autre côté de la frontière. Et il s'agit là, également, d'un véritable enjeu quand par exemple, Monsieur le Préfet, nous avons à traiter de politique environnementale au niveau de Natura 2000, puisqu'il s'agit de mettre en place un réseau européen. Il n'est pas sûr que lorsque l'on place quelque chose de ce côté-ci des Alpes, on sache ce que nos voisins ont fait de l'autre côté, ne serait-ce que pour s'assurer que la valeur d'une espèce protégée et la quantité de cette espèce protégée qui sera sauvegardée soit bel et bien suffisante. Et je ne parle là que de la flore puisque la faune, elle, par définition, est mobile.

Enfin, la région Rhône-Alpes elle-même, qui avait initié la politique des quatre moteurs pour l'Europe, a souhaité, dans un deuxième temps seulement, et on peut s'en étonner, intégrer une politique, pour le coup, frontalière, au travers de l'Euro région puisque les quatre moteurs se faisaient avec la région Lombardie. Et donc, elle a intégré à partir de 2007 avec l'Euro région, les régions frontalières que sont le Piémont, la Ligurie et le Val d'Aoste, dans le cadre d'une coopération également avec la région PACA dont on peut, bien évidemment, se réjouir puisqu'elle conforte une approche territoriale élargie nécessaire pour la mise en œuvre des politiques publiques sur l'ensemble de la chaîne alpine.

Je terminerais, avant d'en venir aux perspectives, sur ce qu'a été l'action du Département en matière de mobilisation des politiques européennes ou des coopérations européennes, sans évoquer la coopération plus élargie avec des territoires plus lointains et notamment avec Argès sur laquelle vous reviendrez dans la journée, en indiquant que nous avons eu le souci de rendre cette politique progressivement plus lisible. Ceci était nécessaire, on l'a bien compris, au travers d'un certain nombre de débats qui ont eu lieu à l'occasion des élections européennes de tel ou tel référendum. On s'est bien aperçu qu'il y avait un déficit de lisibilité dans l'action de l'Union Européenne. C'est pour que cela que nous avons souhaité, à la fois mobiliser des moyens au sein du Département, dans l'équipe que pilote aujourd'hui Robert CHARBONNIER, mais aussi répondre en 2008 à l'appel à candidatures de la Commission Européenne pour installer des structures d'information grand public sur l'Union Européenne. Et c'est ainsi qu'est né le Centre Europe Direct Alpes qui a ouvert ses portes en 2009 à Chambéry et dont je salue David DUBONNET qui en est l'animateur. Ce Centre Europe Direct Alpes a pour but à la fois de corriger le maillage du réseau des structures labellisées, puisque le massif alpin n'accueillait aucune structure labellisée Europe Direct, et de conforter la Savoie et Chambéry dans les fonctions d'accueil de structures à vocation européenne.

J'en viens maintenant à quelques perspectives pour les années qui viennent, avec bien évidemment un enjeu majeur qui sera celui de la campagne budgétaire 2014/2020 qu'évoquait Michel BARNIER il y a quelques instants. Cette campagne 2014/2020 verra vraisemblablement un basculement accru des politiques européennes en direction des pays de l'élargissement. Pour nous, cette campagne comporte trois enjeux :

1. Un enjeu territorial dans le cadre d'une politique de massifs à renforcer, et pour cela beaucoup dépendra de la réussite du programme opérationnel intégré Alpes tel qu'il est mis en œuvre aujourd'hui, avec le souhait que ce programme puisse se poursuivre sur des thématiques spécifiques aux territoires de montagne, la prise en compte des risques, la prise en compte de la notion de services à la population sur des territoires à faible densité, l'effacement d'un certain nombre de surcoûts liés à l'accès, par exemple,

aux technologies modernes, je pense notamment au numérique. Ceci pouvant se faire à la fois dans cette démarche de territoire au sein d'un programme alpin.

2. Ceci devant se faire aussi, et c'est le deuxième enjeu, dans la poursuite des coopérations transfrontalières qui sont indispensables à l'intégration économique progressive des deux versants du massif alpin, et singulièrement pour ce qui nous concerne, de la Savoie, du Piémont et du Val d'Aoste.

3. Ceci étant, et ce sera le troisième volet, je pense que cela suppose aussi que nous ayons la capacité de piloter plus directement ce type de politique européenne et j'en appelle par là à ce que nous puissions conforter notre coopération avec le Département de la Haute-Savoie. L'Assemblée des Pays de Savoie a sans doute été un progrès par rapport à l'Entente régionale de Savoie, mais ce progrès est somme toute aujourd'hui limité. Beaucoup reste à faire. Et, au moment où des schémas plus ambitieux apparaissent dans le rapprochement entre les deux départements, il y a sans doute pour nous à se positionner plus directement sur les coopérations européennes et à avoir une dynamique plus forte dans nos relations transfrontalières, que ce soit celles avec la Suisse pour la Haute-Savoie, ou celles avec l'Italie pour la Savoie.

Nous savons la dépendance qui est la nôtre à l'économie de nos voisins. Lorsque l'économie italienne recule, ce sont moins d'échanges. Lorsque la Suisse voit sa monnaie s'envoler, ce sont aussi des modifications dans les comportements. Nous devons pouvoir, dans ces relations, peser plus directement au niveau des deux départements savoyards. Et nous aurons sans doute à avoir des ambitions communes en matière de gestion des politiques de coopération transfrontalières, en faisant cela en bonne intelligence avec la Région Rhône-Alpes.

Voici les quelques messages que je souhaitais adresser en ouverture de cette journée, en rappelant ce qu'a été l'engagement passé du Département de la Savoie sur les politiques européennes, ce que nous en avons reçu. En rappelant ce qu'ont été nos propres initiatives en terme de coopération et en affichant cette perspective pour les années qui viennent. Merci en tout cas à toutes celles et tous ceux qui contribuent à la réalisation et à la mise en œuvre de ces politiques au quotidien, car c'est d'abord pour qu'il y ait des politiques européennes au quotidien qu'il faut que nous puissions être tous mobilisés.

Intervention de **Christophe MIRMAND**, *Préfet de la Savoie*
L'Etat et l'Europe en Savoie : projets et enjeux

M. Christophe MIRMAND : Monsieur le Ministre, Monsieur le Député, Vice-Président du Conseil général, Madame et Monsieur le Député Européen, Mesdames et Messieurs les élus, chers amis roumains, Mesdames, Messieurs, c'est avec grand plaisir que j'interviens ce matin devant vous pour l'ouverture de votre colloque relatif au rôle de l'Union Européenne dans le développement du département de la Savoie. Cette rencontre va être l'occasion, je crois, de tirer le bilan de près de deux décennies de financements européens destinés à l'aménagement et au développement de notre Département. L'Union Européenne occupe aujourd'hui une place centrale dans les politiques publiques de développement territorial, comme vient de le rappeler à l'instant Michel BOUVARD, Député.

Les fonds européens dont bénéficient les régions françaises représentent un apport financier considérable. Ainsi, la programmation 2007/2013 des fonds structurels accordés à la France représente plus de 10 milliards d'euros pour ce qui concerne l'objectif compétitivité régionale et emploi, près de 3,2 milliards d'euros pour ce qui concerne l'objectif convergence aux bénéfices d'Outre-mer, et 860 millions d'euros pour ce qui concerne la coopération territoriale européenne. C'est dire si les enjeux sont majeurs en terme de politique territoriale, à la fois pour l'Etat et pour les collectivités régionales, départementales et communales, afin de profiter au maximum de ces financements pour les projets de développement locaux.

Comme l'a souligné Michel BARNIER dans le message qu'il vient de nous délivrer, les fonds européens représentent non seulement un apport financier important, mais ils ont aussi permis la réalisation de projets qui n'auraient sans doute pas vu le jour autrement. Cet effet de levier est une composante essentielle des programmes européens de soutien aux territoires français. Alors, votre colloque, à travers notamment les projets que vous allez présenter, que vous allez évoquer, permet de prendre la mesure de l'impact que ces politiques ont représenté pour le département de la Savoie. Et puis, bien évidemment, des inflexions dans les règles d'attribution qui traduisent l'évolution des objectifs également poursuivis.

Depuis une vingtaine d'année, les fonds européens sont, il faut le rappeler, attribués selon plusieurs principes constants depuis plusieurs générations de financements. D'abord, c'est une programmation pluriannuelle. C'est ensuite une programmation qui intervient en partenariat avec les initiatives locales, ce sont les fameuses contreparties. Ce sont des cofinancements qui doivent être recherchés et également, c'est un principe de concentration sur les projets, sur les interventions qui manifestent l'effet de levier le plus important. Et enfin, ce sont les politiques publiques qui doivent faire l'objet d'une évaluation régulière, *ante* et *ex* post. Nous sommes aujourd'hui, Michel BOUVARD le rappelait à l'instant, à la quatrième génération des programmes européens. Je rappelle quelques données.

Entre 1989 et 1993, la Savoie émargeait au programme de coopération transfrontalière franco-italien à hauteur de 5 millions d'euros, somme modeste au regard des enjeux aujourd'hui représentés par les financements territoriaux. Il s'agissait alors des premiers pas de la coopération entre la France et l'Italie, dans ce cadre qui constituait le seul programme européen géré par la Savoie. Pour la programmation suivante, entre 1994 et 1999, plus de 26 millions d'euros ont été mobilisés, en Maurienne, dans les Bauges, dans l'Avant-pays Savoyard, dans le cadre des fonds structurels, ainsi également pour la coopération frontalière franco-italienne. Enfin, sur la dernière génération 2000/2006, près de 46 millions d'euros ont été mobilisés. Par rapport à la programmation précédente, les financements ont été étendus à la zone urbaine sensible de Chambéry-le-Haut et au Pays du grand lac.

La programmation 2007/2013, c'est-à-dire l'actuelle programmation du FEDER, le Fonds Européen de Développement Régional, et du Fonds Social Européen, le FSE, qui est à ce jour largement engagée, a connu un certain nombre de modifications par rapport aux précédentes, qui constituent une véritable rupture avec les générations antérieures de programmes européens. Tout d'abord, il faut le souligner, les fonds ont été réorientés vers les objectifs de la stratégie de Lisbonne qui doit accompagner la mutation de l'économie européenne pour en accroitre la compétitivité. Désormais, 75% des financements européens structurels du programme compétitivité régionale et emploi sont alliés à des initiatives qui correspondent à des dépenses d'innovation, de recherche et de développement technologique, d'amélioration de la qualité et de la productivité du travail et également pour l'accès aux technologies de l'information et de la communication, pour la prévention des risques et enfin pour le développement des énergies renouvelables. Ce sont donc des objectifs qui ont été recentrés par rapport à la variété des objectifs antérieurs.

De plus, autre élément important modifié par la nouvelle génération de programmes européens, l'ensemble du territoire savoyard est désormais éligible à ces fonds. Nous sommes passés à une logique d'appel à projets dont les dossiers sont constitués par les pétitionnaires, avec le soutien des services de l'Etat et des collectivités territoriales, et qui sont désormais sélectionnés au niveau régional. Cette nouvelle logique de projet doit permettre d'améliorer la qualité de l'intervention publique pour le financement de projets qui se veulent plus structurants, orientés vers le nécessaire accroissement de la compétitivité de nos territoires. Les fonds structurels sont donc plus concentrés. Cela a été dit tout à l'heure par Michel BOUVARD, parce qu'aussi les financements au niveau national ont été réduits, sur des projets qui sont également des projets plus volumineux. Il y a donc un effet de focalisation dont il faut tenir compte dans les projets présentés par les maîtres d'ouvrage.

À la fin d'octobre 2010, 16,3 millions d'euros au titre du FEDER et 6,5 millions d'euros au titre du FSE ont d'ores et déjà été programmés en Savoie sur le programme compétitivité régionale et emploi. Et il faut le souligner parce que c'est l'illustration de l'effet de levier que j'évoquais tout à l'heure, ces programmes ont généré des investissements à hauteur de près de 40 millions d'euros.

Outre ce programme compétitivité régionale et emploi, la Savoie est éligible à d'autres programmes européens qui sont financés par ces fonds structurels. Le Plan de Développement Rural Hexagonal, le PDRH qui est financé par le FEDER, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, représente à ce jour plus de 7 millions d'euros de fonds gérés au niveau national et représente 34,3 millions d'euros pour le département. D'autre part, le programme européen interrégional Alpes, le POIA, qui subventionne des opérations en lien avec le tourisme dans des zones de moyenne montagne et dans tout le département sur des projets qui ont trait aux risques et aux énergies renouvelables, a permis l'engagement de 1,3 million d'euros à ce jour. Enfin, le programme ALCOTRA concernant la coopération transfrontalière, a été financé à hauteur de plus de 5 millions d'euros.

Le suivi de ces fonds européens se fait par l'Etat, en partenariat avec les collectivités au niveau régional, entre le Préfet de Région et le Président du Conseil régional, et au niveau départemental, entre le Préfet du Département et le Conseil général, dans le cadre du Comité Départemental Europe.

Permettez-moi d'ajouter également que la programmation 2007/2013 a inclus la question de la cohésion sociale et de la politique de la ville dans ses objectifs, élément également majeur à la fois pour l'Etat et pour les collectivités territoriales. Ainsi que les 16 millions d'euros qui ont été programmés au titre du programme de compétitivité régionale et emploi, 12,1 millions l'ont été directement au profit de la politique de la ville, dans le cadre des projets urbains

intégrés de Chambéry Métropole et d'Aix-les-Bains. 3,7 millions d'euros au titre du Fonds Social Européen ont été attribués au Conseil général de la Savoie, pour l'accompagnement de politiques d'insertion à Chambéry et également pour la mise en place du plan local d'insertion par l'économie. Cette importante programmation de crédits en faveur de la politique de la ville correspond à une réorientation majeure qui s'explique par la volonté européenne et française de faire de l'action directe dans les quartiers en difficulté une priorité absolue.

Ces chiffres donnent un total de près de 36 millions d'euros de fonds européens engagés sur la programmation en cours en Savoie. Chiffre important, et encore une fois, qui mérite d'être relevé au moment où les crédits européens, où les fonds structurels ont été réduits au niveau national, compte tenu de la nécessité qu'évoquait tout à l'heure Michel BOUVARD, d'accueillir de nouveaux Etats membres dans l'Union Européenne. Ce que je voudrais surtout souligner, c'est qu'en région Rhône-Alpes, la Savoie tire particulièrement bien son épingle du jeu puisqu'elle est le département qui reçoit le plus de fonds européens en rapport avec sa population, avec à ce jour 35 euros par habitant, contre 30 euros par exemple pour l'Isère, pour le seul programme compétitivité régionale et emploi. C'est là aussi un chiffre qui mérite d'être relevé.

Certains de ces programmes qui sont ainsi financés par les fonds structurels sont emblématiques. Et je voudrais, si vous le permettez, en mentionner quelques-uns illustrant la diversité des opérations qui sont ainsi subventionnées par les crédits européens.

J'évoquerai d'abord, à titre d'illustration, la réalisation d'une chaufferie bois dans le cadre du projet urbain intégré de Chambéry Métropole. C'est un projet exemplaire, dans ce qui permet à la fois une diversification énergétique à l'échelle d'un quartier défavorisé dont les habitants bénéficieront ainsi d'une TVA réduite, mais constitue également un débouché pour la filière bois en cours d'organisation dans notre département. Cette opération a reçu plus de 2 millions d'euros au titre du FEDER, sur un coût total de l'ordre de 5 millions d'euros. Et c'est, je crois, un projet à la fois innovant sur le plan économique, sur le plan social et sur le plan environnemental qui regroupe à lui seul, et symbolise à lui seul, la plupart des objectifs qui seront poursuivis par les fonds structurels au niveau de notre département.

Je mentionnerai également à titre d'illustration la construction d'une pépinière d'entreprises orientée vers les technologies de l'information et de la communication en Maurienne. Ce projet a été labellisé au titre des projets d'excellence rurale en 2007. Il représente un coût de 2 millions d'euros, financé par l'Union Européenne à hauteur de plus de 500 000 euros, soit près du quart. Ce projet s'insère là aussi parfaitement dans la politique de revitalisation de ce territoire, qui évolue par l'Etat et par les collectivités locales.

Sur le volet de la coopération transfrontalière, au titre du programme ALCOTRA, plus de 500 millions d'euros ont par exemple été attribués au projet d'aménagement du col du Petit Saint-Bernard qui permettra de protéger, de restaurer et de mettre en valeur un site préhistorique en partenariat avec le Conseil général. Et je mentionnerai également, pour terminer, 1,7 million d'euros de subvention qui a été attribué au titre du programme compétitivité régionale et emploi, dans ce volet porté par le FSE, pour renforcer la cohésion, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations. Notamment, par exemple, un projet pour l'entreprise EICS, l'Entreprise Industrielle de la Combe de Savoie, qui fait de la sous-traitance industrielle à Montmélian et qui s'est vu attribuer sur trois années 541 000 euros pour financer des postes d'insertion. Là aussi, il s'agit donc d'une autre illustration des modalités d'intervention des crédits européens sur le territoire savoyard, et je crois que ces quelques exemples montrent le large éventail des opérations qui peuvent être financées au titre de cette programmation.

Vous le constatez donc, Mesdames et Messieurs, les fonds européens sont un levier très important, et je dirais même déterminant, de l'aménagement et de la compétitivité de nos territoires. Ils constituent un soutien financier essentiel pour les maîtres d'ouvrage désireux de mettre en œuvre un programme de développement territorial et une incitation forte au développement de projets innovants et structurants, conformément aux objectifs de la stratégie de Lisbonne pour notre territoire savoyard. Je crois que nous pouvons nous féliciter que notre département profite très largement de ces crédits. Ce succès tient, bien sûr, à la qualité des projets qui sont soumis et qui portent la marque de la mobilisation et de l'implication des élus et des porteurs de projet. La programmation 2007/2013 a représenté une importante mutation pour les modalités de mise en œuvre de ces programmes au niveau des financements européens, et je crois que notre succès a tenu à notre capacité à nous adapter aux réorientations qui sont intervenues depuis cette nouvelle programmation.

Pour le représentant de l'Etat, l'enjeu des prochaines années apparaît clairement. Il s'agit de maintenir notre capacité à tirer parti de ces programmes qui sont financés par l'Union Européenne, en nous adaptant à l'évolution des programmes qui nous est assignée par la Commission Européenne. Le partenariat étroit entre les collectivités à tous les niveaux, les porteurs des projets et l'Etat est essentiel. Je suis sûr que les Savoyards sauront, comme ils l'ont déjà fait depuis deux décennies, continuer à s'adapter à l'évolution de ces exigences. Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite d'enrichissants échanges sur ce sujet sur la fin de votre colloque. Je vous remercie.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Monsieur le Préfet, merci. Monsieur le Vice-Président du Conseil général, merci. Mesdames, Messieurs, bonjour. Soyez les bienvenus à cette rencontre Savoie de Vives Voix dédiée à l'Europe, l'Union Européenne, centrée autour de deux temps forts, deux axes. Le premier s'intéressera à cette Europe qui devient le partenaire du développement de la Savoie et comment, à travers les appuis stratégiques, humains, cette Europe donne à la Savoie toute sa place et toute sa dimension à l'échelle de ce territoire. Nous viendrons dans un deuxième temps évoquer également comment l'Europe permet à la Savoie de s'ouvrir à son univers, à son monde, monde de proximité, à ses partenaires, à travers des appuis culturels, et dans le domaine de l'éducation. À travers des témoignages, nous saurons bien sûr revendiquer l'exhaustivité des vues, des projets, et également des regards croisés sur cette Europe qui, aujourd'hui, fait partie de notre quotidien.

Pour en parler, je vais donc inviter autour de cette première table ronde, Rozenn HARS, Vice-Présidente du Conseil général, déléguée à la vie sociale et aux actions humanitaires. Je vais également inviter Yves PASQUIER, Directeur de l'Association SOLIDART Maurienne, Pierre NORMAND, Président de l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) Les Papillons Blancs à Aix-les-Bains, Thierry PERRIER, Président du Centre régional d'innovation et de transfert de technologies de Savoie, Jean-Pierre CHOMIENNE, Commissaire à l'aménagement du Massif des Alpes, ainsi que Michel DANTIN, Député européen, ici présent à nos côtés. J'excuserai tout particulièrement Jean-Pierre VIAL, Vice-Président du Conseil général délégué à l'économie et à l'enseignement supérieur, à la recherche et aux nouvelles technologies.

Je vous propose, dans un premier temps, parmi les exemples qui ont été évoqués précédemment dans les prises de parole et ceux qui le seront encore, de revenir, si vous le voulez bien, sur la présentation de deux projets dans lesquels l'Europe a pris une part importante. Il s'agit du Centre inter-générationnel de La Motte-Servolex, et également de l'Espace PUER, ainsi baptisé à Aix-les-Bains. Je vous laisse tout de suite en prendre connaissance sur l'écran.

- Projection vidéo 1 : Le centre intergénérationnel de La Motte-Servolex -

Nous sommes sur un lieu intergénérationnel qui à la fois s'adresse aux plus jeunes d'entre nous, les 0 à 6 ans pour l'atelier d'éveil « Brins d'éveil », géré par le relais Assistantes Maternelles et qui peut accueillir les Assistantes Maternelles et leurs enfants dans une salle de psychomotricité avec un espace cuisine et peinture. Ici, tout est fait pour que les Assistantes Maternelles aient un lieu de convivialité, de sociabilité pour se retrouver avec les enfants qu'elles gardent dans un lieu adapté à leurs besoins. Et puis, à côté, dans un autre appartement de 80 m^2, propose un accueil de jour pour six personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, accueil à la mi-journée ou à la journée, avec le repas du midi.

Il s'agit d'un investissement d'un peu moins de 300 000 euros auquel le FEDER, l'Europe, a apporté 55% de cette somme, soit 155 000 euros. Ce soutien européen nous a grandement facilité la tâche. Aux côtés du FEDER, la CAF est intervenu de façon plus modeste pour l'investissement mais participe au fonctionnement, tout comme le Conseil général et l'Agence Régionale de Santé.

- Projection vidéo 2 : l'Espace Puer à Aix-les-Bains (interview Dominique DORD, Député, Maire d'Aix-les-Bains) -

Nous avons mis en place ce projet urbain intégré qui nous a permis, et qui nous permet encore, à travers quelques équipements et quelques services nouveaux, de rééquilibrer un peu la vie sociale en apportant, là où il y en a le plus besoin, des services et des outils nouveaux. Et de ce point de vue là, l'Europe, c'est général aussi, d'ailleurs, mais l'Europe a été un partenaire décisif sans lequel nous n'aurions jamais pu faire l'ensemble des opérations qui ont été mises en œuvre, dont l'espace Puer, un espace polyvalent entre deux quartiers. Et c'est vraiment un très, très beau symbole de ce que peut être l'aide concrète sur le terrain de l'Union Européenne pour essayer de rééquilibrer une ville, essayer de mieux se faire comprendre, se marier, se rencontrer les populations qui sont pourtant sur des réalités différentes. Parce que cet espace est à la fois pour les jeunes, une maison de quartier, un espace qui sert au collège. C'est également un espace qui sert à toute la population puisqu'il y a une salle polyvalente en dessous.

On a ici un très, très bon symbole, à travers cet espace Puer, d'un outil financé par l'Europe en grande partie, qui permet d'essayer de faire mieux se comprendre, faire mieux se rencontrer des populations qui, sinon, au fond, vivent les unes à côté des autres, parallèlement les unes aux autres, sans jamais se rencontrer, sans jamais vraiment se comprendre, avec les risques, par ailleurs, d'explosion, d'incompréhension, en tout cas, que tout cela peut produire.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : A travers ces premiers exemples qui parlent de liens inter-générations, pouvez-vous me dire Rozenn HARS ce qu'ils vous inspirent ?

Mme Rozenn HARS : Je dirais que cela vient en complément de tout ce qui a été dit ce matin sur l'engagement de l'Europe aux côtés des communes. Ces deux exemples montrent bien que l'Europe irrigue au quotidien nos actions et qu'elle est très connue pour des grands investissements. Mais là, cela souligne que l'Europe vient nous aider aussi dans la cohésion sociale en direction de l'humain, du citoyen de base, puisque l'on voit qu'à La Motte-Servolex, c'est le lien, d'abord en direction des enfants qui a été mis en valeur et ce qu'on appelle le lien intergénérationnel entre les personnes âgés et les enfants. Et sur Aix-les-Bains, c'est la mixité. Il y a bien, effectivement, des constructions de pièces, on l'a bien vu ici. Mais c'est surtout pour faire en sorte qu'il y ait une cohésion et une relation d'humain à humain, de citoyen à citoyen, et là, en fait, dans nos villes.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Alors, s'agissant de relation d'humain à humain, Pierre NORMAND, vous savez de quoi vous parlez. Vous présidez l'association des parents et amis d'enfants inadaptés, les Papillons blancs à Aix-les-Bains, une association qui a fêté son demi siècle d'existence et qui comporte trois secteurs : secteur éducatif, secteur d'accès au travail et secteur hébergement et vie sociale. Mais surtout une association dont vous allez pouvoir, peut-être aussi, nous donner quelques éléments chiffrés en termes de places et de capacité d'accueil.

M. Pierre NORMAND : Les Papillons blancs ont 50 ans d'âge. L'association a fêté son cinquantenaire cette année. Actuellement, nous avons 439 places en établissement de services médicosociaux gérés. Nous recevons 350 personnes handicapées intellectuelles accompagnées. Et pour ce faire, 210 salariés dans l'association, avec un budget de 13 millions d'euros annuel.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Donc, une structure solidement implantée mais aussi confrontée, je crois, à une problématique à l'horizon 2011, une problématique qui vous a amené à réfléchir à un projet nouveau où l'Europe est intervenue.

M. Pierre NORMAND : Tout à fait. J'irais même jusqu'à l'horizon 2013, puisque cette politique de développement se terminera momentanément en 2013 par l'ouverture d'un foyer d'aide médicalisée avec un foyer de vie. En fait, c'est le transfert de notre forme actuelle qui a une capacité de 22 places, vers un foyer de vie d'une capacité totale de 48 places. D'autre part, nous avions un équipement vieillissant, la cuisine centrale et les cuisines satellites, ainsi que les salles à manger. Notre volonté a été de conserver la maîtrise de la restauration, de proposer des repas adaptés et de qualité, de maintenir le développement et développer l'emploi des personnes handicapées dans les services internes liés à la restauration.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Alors, cette restauration a un peu été un moteur pour vous ouvrir des opportunités et vous lancer vers une nouvelle stratégie, où l'Europe a été un déclencheur.

M. Pierre NORMAND : Oui. Les opportunités ont fait jour. L'idée était de créer un restaurant ouvert au public, et en particulier aux salariés des entreprises situées sur la zone des Combaruches. Il y a actuellement 16 entreprises, qui représentent 600 salariés, donc, avec un potentiel important. Nous avions fait réaliser en 2007 une étude d'opportunité et de faisabilité de cette création de restaurant, ouvert sur la zone et sur le public, par l'école Supérieure de Commerce de Chambéry, qui, à l'issue d'un travail important, nous avait délivré le feu vert en disant « c'est parfaitement faisable et c'est viable ». Voilà ce qui nous a déterminés donc.

Une autre opportunité était aussi de participer au partenariat avec l'ADMR dans le développement d'un service de portage de repas à domicile, c'est-à-dire que nous serions fabricants, conditionneurs, mais l'ADMR, bien sûr, se chargerait du transport des repas.

Donc, ouverture de nos établissements sur l'extérieur aussi, mixage des populations, handicapées et valides, ce qui est très important. La formation, aussi, par la mise en situation proche du milieu ordinaire, de travailleurs handicapés et avec comme public cible des populations à revenus modestes. Tous les ressortissants d'ETH, entre autres, sont titulaires de l'Allocation d'Adulte Handicapé et les salariés des entreprises de la zone des Combaruches, je pense que ce sont des salariés aux revenus normaux, mais malgré tout modestes.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Alors, Pierre NORMAND, expliquez-nous comment l'Europe a été un déclencheur et un partenaire dans le projet que vous venez de nous décrire à l'instant.

M. Pierre NORMAND : Nous avons instruit un dossier en partenariat avec la ville d'Aix-les-Bains, qui nous a beaucoup aidés dans la construction ainsi que les services du Département, les services de l'État qui ont été mis au courant. Disons que le gros travail a été fait par les services de la ville d'Aix-les-Bains et par nos services, bien entendu, pour diriger la concrétisation de notre projet essentiel, garantir sa viabilité à long terme et permettre de l'ouvrir sur de nouvelles perspectives. On peut parler du coût du projet, qui était de 3 114 000 euros, avec une subvention du FEDER d'un million d'euros. Il est bien certain que sans l'intervention du Fonds Européen de Développement Régional, nous n'aurions peut-être pas pu réaliser ce projet, tout au moins nous aurions dû réviser à la baisse, sensiblement à la baisse, l'ambition de ce projet.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Alors, vous m'aviez expliqué que la démarche avait été complexe, que vous aviez, fort heureusement, bénéficié d'un soutien actif de la ville. J'aimerais que l'on revienne sur ce qui a été réalisé, concrètement, dans ce projet et notamment grâce à la participation conséquente des fonds européens.

M. Pierre NORMAND : Il s'agit de la restructuration et de la rénovation de la cuisine centrale, avec possibilité d'absorber les futures augmentations d'effectif. De l'adaptation d'une cuisine satellite à la liaison étroite, puisque nous avons quatre établissements et structures externes à la zone des Combaruches qui sont ravitaillés en liaison froide pour les repas, le soir et le week-end. De la rénovation de la salle à manger des travailleurs handicapés et du personnel d'accompagnement. Cette salle à manger existait dans l'ex CAT, puisque nous avons migré en 2007 de l'autre côté de la route, dans notre nouvel espace. Il a donc fallu refaire les salles à manger et rénover celles qui étaient obsolètes. Il y a aussi fallu créer un restaurant ouvert sur l'extérieur, le pendant du restaurant des travailleurs handicapés, qui s'appelle Le Chantemerle.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Ce projet a été source d'emploi ?

M. Pierre NORMAND : Il a permis le maintien des douze emplois handicapés au service de la restauration pour ce qui est de la cuisine centrale, mais aussi la création, je crois que c'est de six postes avec une monitrice sur ce site ouvert au public, qui, quand il fonctionnera à plein, devrait représenter environ 80 repas par jour.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Donc, une expérience humaine forte pour vous, j'imagine, mais aussi stratégique et importante pour l'avenir de l'association ?

M. Pierre NORMAND : Tout à fait, parce que c'est un des volets de développement de l'association, d'ouverture sur l'extérieur aussi et la possibilité de mettre en présence des gens dits normaux avec des gens que l'on qualifiait il y a encore quelques décennies ou années d'anormaux, mais qui maintenant ont toute leur place dans la société. Et le fait d'être en prise directe, notamment le midi pendant les temps de repas, avec des gens de l'extérieur, a été extrêmement profitable pour eux.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Donc un projet vecteur de liens humains, de liens inter-générationnels. Merci de ce témoignage, Pierre.

Rozenn HARS, l'Europe sait également créer le lien entre, j'allais dire, l'héritage, le Président BARNIER le disait tout à l'heure, entre la culture, cette formidable culture et l'humain. En quelques mots, parlez-nous de l'un des projets qui a permis de rapprocher le visiteur européen de son patrimoine.

Mme Rozenn HARS : Dans le cadre des promenades savoyardes de découverte, effectivement, l'idée est d'attirer vers nos montagnes magnifiques des populations qui ne seraient pas tentées d'y venir, ou bien qui sont refroidies par l'idée de l'effort que cela suggère. C'est donc une nouvelle vision de la montagne plus tournée vers la beauté des espaces naturels et protégés, mais surtout une invitation à découvrir la culture locale et les grands sites que proposent les Promenades savoyardes de découvertes.

Effectivement, sur la barrière de l'Esseillon, il y a un itinéraire ouvert à toutes les populations valides ou moins valides, qui permet de faire découvrir l'environnement naturel à travers une histoire, avec un cheminement destiné aussi bien aux adultes qu'aux enfants. L'objectif est de faire venir dans nos montagnes et de faire connaître la population locale et tout ce qui est parfois inconnu de nos villes à un public le plus large possible.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Alors, d'une scène naturelle à une scène culturelle, je crois que l'Europe intervient également dans un programme près d'ici, l'Espace Malraux, qui vise à un échange d'artistes entre la France et l'Italie.

Mme Rozenn HARS : C'est toujours le mélange, culture et humain, puisque l'on est dans les échanges. On échange nos cultures qui n'étaient pas d'ailleurs si étrangères l'une à l'autre, il n'y a pas si longtemps. Ce lien transfrontalier est très fort en Savoie, on l'a déjà dit, et il existe aussi bien autour de la culture que de l'économie puisque l'on développe aussi, par ailleurs, des plateformes entrepreneuriales entre la France et l'Italie. Donc, tous les moyens sont bons et là, l'Europe est vraiment, et c'est ce que l'on dit, le facteur déclenchant ou bien ce qu'on appelle un levier. C'est-à-dire que sans l'aide de l'Europe, soit ça ne se ferait pas du tout ou en tous les cas, ça ne se ferait pas avec la même ambition. C'est bien l'intérêt de l'Europe de donner une dimension supplémentaire et une dimension plus importante et plus intéressante pour que ces actions, voient le jour.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Nous allons également évoquer la culture avec le festival du premier roman, puis nous parlerons de la scène naturelle à travers la forêt et le bois, pour constater comment le débardage est aussi l'une des préoccupations de l'Union Européenne.

- Projection vidéo 3 : Festival du premier roman -

Cette année, on va développer particulièrement l'offre numérique. Donc, sur la lecture sur téléphone mobile, avec un partenariat avec un éditeur qui s'appelle Premier Chapitre, où on offre aux usagers de cette application sur I-Phone et autres Smart Phone, la possibilité de découvrir les auteurs sélectionnés par nos lecteurs, que l'on va découvrir au Festival. De les découvrir grâce à leur premier chapitre qui est mis gracieusement à la disposition des usagers. Donc, cela permet véritablement d'entrer dans l'univers d'un livre, de voir si ça plait, pour éventuellement, ensuite, continuer. Et donc, voilà, on a un peu plus que la quatrième de couverture. On a accès également, pas seulement au premier chapitre mais à des informations sur l'auteur, à des avis d'autres lecteurs qui peuvent aussi nous donner confiance ou non dans ce roman. Donc, voilà, véritablement une ouverture vers la lecture mobile. Et l'idée c'est de continuer notre investissement vers la lecture pour tous.

- Projection vidéo 4 : Promenades savoyardes de découverte d'Aussois -

Nous avons souhaité, dans le cadre de la diversification touristique, avoir une politique d'offre touristique estivale ou hors saison beaucoup plus importante, beaucoup plus incisive, de telle sorte à ce que le tourisme en montagne, l'été, redevienne parmi les destinations préférées des français et des européens. Nous connaissons depuis deux ans des embellies touristiques en termes de fréquentation sur les mois d'été. J'espère que nous pourrons poursuivre et surtout, concurrencer les principales populations que sont la mer, la campagne et la ville. Je crois que l'on est au croisement, finalement, de deux besoins et de deux politiques. Une politique de valorisation d'un grand site, qui a été classé comme tel par le Département de la Savoie, celui des Forts de l'Esseillon, avec une richesse patrimoniale, avec l'environnement géographique qui est unique et avec déjà une palette d'activités importante.

Donc, c'est à la fois une valorisation du site et puis une diversification de l'offre touristique du Département pour l'été, avec ce nouveau concept des promenades savoyardes de découvertes, qui permet d'avoir une montagne accessible au plus grand nombre, au plus grand nombre par rapport aux capacités physiques et au plus grand nombre aussi dans la diversité de la population qu'il peut y avoir dans une famille. Et c'est important au moment où l'on souhaite et où l'on commence à enregistrer les bénéfices d'une reconquête de la clientèle estivale pour la Savoie.

- Projection vidéo 5 : Débardages par câble en forêt, aidés par la Communauté Européenne -

La nécessité d'une exploitation régulière de la forêt, c'est assurer sa pérennité. C'est-à-dire que si en forêt on ne récolte pas, à intervalles réguliers, les gros arbres, les vieux arbres, on n'assure pas son renouvellement et sa régénération. C'est un cycle normal d'évolution. Les vieux arbres doivent être récoltés pour pouvoir être remplacés naturellement par de jeunes arbres qui vont s'installer et se développer. Et en fait, une forêt, pour être en équilibre, doit être exploitée relativement régulièrement, ou le plus régulièrement possible. L'idéal ce serait de passer en coupe une parcelle à peu près tous les dix ans ou tous les quinze ans. Ici, on exploite les bois avec un câble, un téléphérique forestier.

Mais avant d'exploiter les bois, il faut les marquer, les désigner, puisque l'on ne récolte pas n'importe quoi, on récolte les arbres murs. Donc, on les désigne par une opération de martelage. Les arbres sont martelés, repérés par GPS, au GPS par le propriétaire. Les arbres sont ensuite abattus et c'est seulement après que le câble se met en place, qui va aller pêcher l'arbre, le chercher, le relever sur la ligne et le descendre jusqu'au pied de la pente où là il va être trié et prêt pour passer dans l'industrie.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Voilà trois nouveaux exemples de l'intervention, en appui, en aide au développement de l'Europe, avec, notamment ce dernier exemple sur la forêt, sur les vigneux. Il y en a d'autres également qui ont, je crois, mobilisé l'association SOLIDART Maurienne. Yves PASQUIER, vous, ce n'est pas de bois dont il s'agit, c'est de vignes avec un projet qui rapproche Savoie et finalement, France et Italie.

M. Yves PASQUIER : Oui, c'est l'un des projets sur lesquels, effectivement, nous espérons bénéficier du FEDER. Enfin, nous en bénéficions déjà.

Mais ce que je voudrais dire, en préambule, c'est que l'argent de l'Europe n'a pas tout à fait, même si l'argent n'a pas d'odeur, la même valeur que celui du Conseil général par exemple. Si on prend en compte le temps et les moyens humains nécessaires à l'élaboration de dossiers de plus en plus complexes, si on prend en compte le temps et les moyens humains nécessaires au suivi et à la gestion de ces dossiers, à la rédaction de bilans, au contrôle éventuel, et bien, du coup, un euro reçu, ce n'est pas tout à fait un euro utilisé. Si on prend en compte également, en ce qui me concerne, une association qui n'a pas de trésorerie, la nécessité d'emprunter pour faire face au décalage de versement de subventions qui interviennent souvent deux ans après le début de l'action, on peut dire que ça n'a pas tout à fait la même valeur financière. Par contre, il y a une plus value quand même qui est apportée par l'Europe et notamment par les exigences de l'Europe.

Et cela oblige à avoir une rigueur de gestion et cela oblige les structures qui en bénéficient à progresser, à être plus rigoureuses dans leur propre gestion. Et puis aussi, avec les exigences, nous bénéficions de fonds européens pour conduire nos actions dans le domaine de la culture, à travers l'œuvre collective Laura, que certains connaissent peut-être, mais aussi au sens cultural ou agriculturel. En effet, nous allons nous lancer dans la réintroduction de deux cultures qui ont fait la vie sociale et économique de la Maurienne au cours des siècles derniers, c'est-à-dire la culture de la vigne et du safran. Grâce aux exigences, notamment, on reçoit des fonds, sur une ligne, sur un programme européen qui est transnational, qui nous oblige à avoir des relations transrégionales, c'est-à-dire à trouver des partenaires d'autres régions de France et également des partenaires d'autres pays d'Europe. Cela nous a apporté des ouvertures et des possibilités de développement que l'on n'avait pas imaginées et qui viennent enrichir notre activité. Donc, il y a des plus, il y a des moins, mais cela nous permet d'avancer.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Alors, au cœur de ces projets, justement, un projet viticole qui consisterait à créer une sorte de conservatoire. C'est bien ça ?

M. Yves PASQUIER : Qui consiste à faire que la Maurienne redevienne le premier vignoble de France, ce qu'elle a été, en venant d'Italie, bien sûr.

Un projet qui consiste notamment à réintroduire une culture vraiment de qualité, on vise l'excellence en termes de produits, en s'appuyant sur des cépages autochtones.

Et également un projet sur lequel nous travaillons en partenariat avec le Centre d'Ampélographie Alpine, avec le Conseil général, avec la Communauté de communes Cœur Maurienne, de créer, en Maurienne, un vignoble conservatoire et collection des 129 cépages que compte l'Arc Alpin. Du fond de l'Autriche jusqu'aux confins de Nice, on a recensé, à ce jour, 129 cépages. Le but est de créer, en Maurienne, un lieu où on retrouverait tous ces cépages, où on pourrait les conserver et où on pourrait conserver la bio diversité.

Ce lieu serait un espace culturel que l'on pourrait venir visiter avec des explications, où l'on pourrait déguster les produits des différents cépages. Tout cela se faisant dans le cadre de notre activité, de notre atelier et chantier d'insertion, qui permet à des personnes très éloignées de l'emploi, en situation souvent de grande précarité, de retrouver la confiance, de retrouver une dynamique et puis d'être inscrits, de s'inscrire au cœur d'un projet de territoire collectif, utile à tous.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Et là, les partenaires que sont l'Italie, mais aussi d'autres nations concernées par ces cépages de l'Arc Alpin, vont s'approprier, eux aussi, la question et collaborent à l'enrichissement ?

M. Yves PASQUIER : C'est obligatoire puisque c'est pareil ; ces fonds européens ne seront délivrés que s'il y a vraiment un partenariat et une synergie des deux côtés de la frontière. Donc, sur ce volet-là, c'est vrai que c'est surtout le centre d'Ampélographie qui a établi depuis plusieurs années des liens avec des partenaires du Val de Suse, du Val d'Aoste, autour du développement des cépages rares. On a également mis en place, avec d'autres, un réseau au niveau de la région Rhône Alpes, sur les cépages et les vignobles rares.

Il y a toute une dynamique qui s'est mise en place de ce côté ou de l'autre côté de la frontière, et qui montre que c'est à la fois dans un esprit de biodiversité, de conservation d'un patrimoine qui nous appartient. Mais c'est aussi, en termes économiques, intéressant et important parce que l'on se rend bien compte, aujourd'hui, notamment dans le domaine de l'œnologie, l'œnotourisme et du développement du vin, de la filière du vin, que ce sont les cépages autochtones, les cépages rares, qui se développement le plus et qui commercialement intéressent le plus le consommateur. Donc, il y a à la fois le volet culturel, patrimonial, mais aussi, il y a une dimension économique intéressante et dans laquelle on essaie de s'inscrire.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Rozenn HARS, il était question d'emploi, là encore, de relations humaines, de relations sociales. L'emploi qui souffre parfois de difficultés de transport et où l'Europe, là aussi, intervient, je crois, à travers un dispositif qui s'appelle Mobil'Emploi.

Mme Rozenn HARS : Oui. C'est dans le cadre d'un politique menée par le Conseil général en direction de l'insertion, sur laquelle l'Europe nous aide énormément. D'une part, sur l'aide à l'insertion par le travail, où il y a un accompagnement renforcé qui est en partie financé par l'Europe. Mais trouver, aider quelqu'un à trouver du travail, et le renforcer, l'appuyer dans sa recherche de travail, n'est pas suffisant quand il y a trop de freins à lever. Et parmi les freins pour trouver du travail, il y a parfois ce qu'on appelle la mobilité : quand la personne n'a soit

pas de voiture, soit pas de permis, pas de moyen de déplacement dans notre Savoie. On n'habite pas tous en ville avec des moyens de locomotion facilités. Et donc Mobil'Emploi est une association qui permet à ces personnes de lever ce frein en mettant à leur disposition des voitures ou des scooters et dans ce sens, elle lève la difficulté qui est d'accéder au lieu de travail. Et c'est une grande politique.

Un autre frein à l'emploi sur lequel l'Europe va nous aider, qu'il nous faut lever, c'est pour tout ce qui concerne aussi l'illettrisme. Parfois on a été éloigné de la pratique de la lecture et de l'écriture et on en a oublié quelques fondamentaux.

Autre exemple, que rejoint celui que vous avez montré sur La Motte-Servolex, c'est la garde des enfants. Il est parfois difficile d'aller au travail quand on a les enfants à faire garder et, que l'on n'a pas la famille à proximité. Tout ça, ce sont des freins à l'emploi qu'il nous faut lever et l'Europe nous aide à le faire en nous permettant d'aider des associations comme Mobil'Emploi. A l'échelle de toute la Savoie. Parce qu'en fait l'effet levier de l'Europe, parce que l'association existait sous un autre nom d'ailleurs, avait une action qui était extrêmement localisée. Ce qui fait le levier, le « plus », la plus-value que nous apporte l'Europe, c'est d'étendre cette action de Mobil'Emploi à l'ensemble du département de la Savoie.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Merci de ce regard. Jean-Pierre CHOMIENNE, on aura le plaisir, dans quelques années, de trinquer ensemble avec des cépages endémiques de la Maurienne. Ce développement, j'allais dire durable, ou ce retour à un développement durable, c'est un sujet que vous connaissez bien, l'Europe, les Alpes. Que vous inspirent notamment, déjà, en premier lieu les observations ? Est-il vrai que les fonds de l'Europe sont des vecteurs aidants, mais qui pourraient l'être encore plus dans une fluidité, dans une facilité de mobilisation ?

M. Jean-Pierre CHOMIENNE : Oui. Alors, deux séries d'éléments. Une série d'éléments sur « pourquoi ça réussit aussi bien en Savoie ? ». Je crois, qu'outre la dynamique savoyarde que l'on connaît tous bien, que la Savoie, dans la façon de prendre en compte les fonds européens, a mis en avant la spécificité et la richesse de son territoire. Parce que je crois que ce qu'attend l'Union Européenne, ce n'est pas de répondre à tel ou tel aspect, mais bien que les territoires, je parle essentiellement de la politique de cohésion, que les territoires identifient clairement leurs atouts et les mettent en avant. Et l'un des atouts du territoire savoyard c'est bien sûr la montagne, avec quelques principes de solidarité et d'approche qui avaient été posés en France dès la loi Bourdin, dont le père était là. Et je crois que ça, c'est important, la spécificité et la valorisation de cette spécificité.

Alors, par rapport à ça, évidemment, cela a été un peu évoqué, il y a la difficulté de la mise en œuvre de ces fonds européens. C'est vrai et c'est faux et je suis heureux qu'un utilisateur l'ait dit de cette façon-là, parce que je crois que les exigences qui sont posées dans la construction des programmes obligent les porteurs de programmes ; je prendrais l'exemple du programme Alpes, à avoir une vraie réflexion sur leurs priorités stratégiques. Et je crois qu'une fois que l'on a clairement posé quelques principes stratégiques, quelques priorités fortes, la construction du programme, cela peut être de la mécanique un petit peu lourde à certains moments, mais globalement ça fonctionne. Et je crois que c'est aussi un peu ce qu'attendent la Commission et l'Europe en général.

Cela me parait important et je crois que c'est peut-être là-dessus que la Savoie a bien réussi son utilisation des fonds européens. C'est d'être capable, d'une part de valoriser les spécificités d'un territoire, sa richesse. Je crois que cela, c'est très reconnu. Et d'autre part de construire une vraie stratégie, les projets étant des déclinaisons qui deviennent à ce moment-là assez logiques. Et le déroulement des projets, évidemment il y a toujours la nécessité de construire, qu'il y ait un peu d'ingénierie financière pour construire l'outil, mais cela fonctionne après. Cela, c'est facile, en première approche.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Est-ce que, sans chauvinisme trop exacerbé, on peut considérer que, vu de l'Europe, un projet estampillé Savoie est un projet qui profitera, on va dire, d'une attention un petit peu plus aiguisée ou pas expressément ? Ou à défaut, sans parler d'exemplarité, mais en tout cas, on sait que les gens du coin, là bas, ils savent ce qu'ils font, pour parler franc ?

M. Jean-Pierre CHOMIENNE : Je ne suis pas sûr de pouvoir répondre à cette question. Ce qui est clair, c'est qu'en général quand un projet est construit de manière un peu partenariale, et les Savoyards en la matière ne sont pas trop mauvais, il avance plutôt mieux. Il faut bien retenir que la décision de prendre ou de ne pas prendre un projet est du niveau national. L'Europe donnant un cadre général, donc, la capacité à construire le projet de manière partenariale est un atout évident pour faire des projets.

Alors ensuite, que la Savoie soit au cœur d'un certain nombre d'aspects plus stratégiques, je pense que le député, ici présent, en dira quelques mots. C'est probablement un atout, valoriser la montagne, valoriser le fait que l'on est un territoire transfrontalier, etc. Ce sont plutôt des opportunités dans un cadre général.

Donc, il faut bien distinguer le projet - qui est de gestion relativement locale - de la stratégie et du programme qui sont d'un niveau supérieur. On est dans les Alpes, et les Alpes sont quelque part un massif central de l'Europe et un territoire européen avec des enjeux assez bien reconnus. Il est clair que dans l'avenir des politiques communautaires, la considération de l'Arc Alpin en tant que tel est sans doute, pour nous montagnards, et pour les Savoyards en particulier, un enjeu un peu central. Je pense que tout à l'heure Nicolas EVRARD sera dans la table ronde, il aura peut-être aussi quelques mots à dire là-dessus.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Merci, Jean-Pierre. Michel DANTIN, est-ce que cette vision savoyarde est une bonne vision de l'Europe, avec une certaine expérience ?

M. Michel DANTIN : Avant de répondre à votre question, je voudrais d'abord remercier le Conseil général pour l'organisation de cette matinée. Je pense qu'avec ma collègue, nous vivons un court instant de bonheur, car il est trop rare d'entendre parler si bien et si longtemps des bienfaits de l'Europe sur un territoire.

Je crois qu'effectivement, notre passé et notre présent de pays, de province frontalière, nous a amené d'abord dans la chronologie, à regarder les programmes interrégionaux, ou les programmes Interreg. C'est là que nous avons pris les premières habitudes de travail et depuis les choses se sont structurées. C'est vrai qu'il y a peu de départements, où à la fois le Département et la Préfecture ont mis en place des équipes qui apportent un soutien vrai au montage du dossier. Car on sait bien que l'un des problèmes franco-français que nous avons, je dis bien franco français, c'est le problème de notre complexité administrative.

Alors, ce que je retiens des différents projets qui ont été montrés ce matin, c'est que l'Europe a le souci de rapprocher les hommes dans tous les sens du terme. Et que dans tous les projets que nous avons vus, c'est bien cela, construire cette unité européenne en ne laissant, comme disait souvent Michel BARNIER, personne au bord du chemin. C'est ce que vous nous avez montré dans les différents projets mis en œuvre.

Nous avons parlé de deux politiques, le FSE et le FEDER, qui sont effectivement des fonds pour lesquels l'Europe a déconcentré les crédits, c'est-à-dire que ces crédits sont alloués aux Etats. Et à partir d'un cahier des charges européen, les Etats procèdent comme ils l'entendent à la mise en œuvre de ces crédits. Nous, c'est principalement au niveau de la région, de la Préfecture de région, que les crédits européens sont gérés. Donc, l'Europe n'a

pas de regard, a priori, sur nos dossiers. Elle vient simplement contrôler après coup que les créneaux de financement ont bien été respectés.

Je voudrais profiter de cette tribune pour vous orienter sur une deuxième piste de financement qui est très mal connue en France et qui fait la force d'un certain nombre de pays, je pense en particulier aux italiens mais je pense aussi aux britanniques. Ce sont les appels à projets. Tous les commissaires gardent une enveloppe de crédit qu'ils allouent à travers des appels à projet, dont les termes changent à peu près tous les six mois. Ces appels à projet visent très souvent à tester des choses pour la prochaine période de programmation et les financements sont souvent bien meilleurs que ce qu'ils sont sur les crédits FSE ou FEDER. Donc, en allant sur le site de la Commission de manière régulière et sur le site du commissaire dont dépendent vos projets, vous pourrez peut-être parfois rentrer dans des créneaux intéressants. C'est par exemple le cas, on ne l'a pas mentionné ce matin, pourtant Dieu sait si c'est fort en Savoie, de toutes les procédures jumelage de collectivités territoriales. Il existe des crédits qui nécessitent un peu, comme ce qui a été dit pour l'exemple en Maurienne, de SOLIDART, de travailler en partenariat entre six ou sept, peut-être un peu moins même, communes d'Europe. Et ainsi, vous pouvez bénéficier de crédits européens. Mais, ce n'est pas le FEDER, ce n'est pas le FSE. C'est le site de la Commission qui est à votre disposition.

Alors, pour moi, cette table ronde ce matin intervient à un moment crucial parce qu'effectivement, comme Michel BARNIER l'a dit dans le propos introductif tout à l'heure, nous commençons à réfléchir à la prochaine période de programmation. La Commission aura, c'est son rôle, à faire la proposition ultime, mais le Parlement a mis en place une Commission qui s'appelle la Commission des perspectives financières, à laquelle je suis l'un des Français qui a l'honneur de participer. Nous travaillons actuellement pour essayer de voir ce qu'apporte l'euro européen dans la réalisation des projets. Moi, je retiens ce matin ce qui nous a été dit, principalement, le mot « accélération ». Car vous auriez peut-être eu la capacité de trouver les financements, mais sur une période plus longue. Donc, les crédits européens ont été des facilitateurs en accélérant la réalisation.

Pour la prochaine période de programmation qui commencera en 2014, l'une des questions qui se posent aujourd'hui c'est, effectivement, sur les crédits de cohésion en particulier, faut-il continuer à avoir des crédits qui soient répartis un peu partout dans la proximité ou faut-il, au contraire, que ces crédits de cohésion accompagnent des projets plus structurants ?

Nous avons un cas très concret en Savoie, c'est le projet du Lyon/Turin. On a parlé un peu de chiffres ce matin. Le budget de l'Union Européenne, annuellement, c'est de l'ordre de 125 milliards d'euros, dont un peu plus de 50 consacrés à la politique agricole. La politique des transports c'est 8 milliards. Avec ces 8 milliards sur une période de programmation, il faut financer tous les grands projets structurants. Est-ce que l'Europe doit concentrer ses crédits sur des choses qui vont permettre de faciliter les échanges des hommes, des marchandises à travers l'Europe ? Ou est-ce qu'il faut rester dans de la proximité ? Je mets à part la question transfrontalière, car inévitablement la construction européenne passe par un gommage des frontières. Administrativement, c'est un peu fait. Dans les têtes, cela ne l'est pas du tout. Et donc les crédits transfrontaliers tels que les programmes Interreg doivent permettre de gommer dans les têtes et dans la vie quotidienne les frontières qui existent. Quand ces frontières ont 4 807 mètres ou 810 mètres de haut, c'est vrai que c'est plus compliqué pour arriver à ce gommage.

Pourtant, je suis convaincu que nous, ici en Savoie, nous ne tirons pas suffisamment profit, en particulier sur le plan économique, du formidable dynamisme qui existe de l'autre côté des Alpes, dans la plaine du Pô et notamment très près de chez nous, dans la région de Turin et la région de Milan. Ce que l'on appelle le croissant bleu de l'Europe, il passe sur une carte de l'Europe un peu à notre droite. On a des tunnels, on en aura peut-être encore

davantage, mais comment fait-on pour bénéficier davantage de ces courants d'échanges et comment fait-on pour s'accrocher à la dynamique de l'Italie du nord ? Je crois que les crédits européens sont aussi là pour nous aider.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Merci en tout cas de ce regard prospectif en effet, qui nous projette vers 2014 et au-delà, tel qu'évoqué également tout à l'heure. L'Europe, partenaire humain, partenaire culturel, partenaire de l'inter-génération. Partenaire aussi de la technologie.

Nous allons maintenant, effectivement, avoir ce regard sur l'approche que peut avoir l'Union Européenne sur des performances et des savoir-faire technologiques. C'est notamment le cas de la soufflerie Onera de Modane. Je vous propose, dans un court film, d'en prendre connaissance.

- Projection vidéo 6 : Soufflerie de Modane Onera -

Bon alors, l'Onera, c'est le Centre Français de Recherche Aérospatiale. C'est un centre dont la Mission est de conduire et de proposer des recherches dans ce domaine. Le Centre de Modane est l'un des huit établissements de l'Onera. Dans ce centre, on n'y fait pas de la recherche mais de la simulation expérimentale. Donc les installations du centre de Modane constituent un ensemble unique au monde, avec des souffleries qui permettent de couvrir tout le domaine de vol des aéronefs. Ces équipes expérimentales, ces clients, ces chercheurs qui viennent au Centre de Modane, sont des équipes européennes puisque maintenant, tous les grands programmes aéronautiques sont des programmes européens. On n'imagine plus aujourd'hui construire un avion dans un seul pays. Il faut la collaboration de plusieurs pays, à la fois d'un point de vue technique et scientifique, et aussi d'un point de vue financier. Donc, cette ouverture vers l'Europe se fait tout à fait naturellement parce que les programmes aujourd'hui sont tellement complexes et finalement, financièrement importants, qu'ils ne peuvent se faire qu'au niveau de l'Europe.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Donc, l'Europe est également vecteur de développement et de performance technologique, ou de performance dans l'entreprise. Le Président BARNIER l'évoquait dans ces projets tout à l'heure. L'Europe est également soutien aux PME, aux PMI, pardon. Thierry PERRIER, en tant que Président du CRITT, les PMI-PME, c'est un sujet que vous connaissez plutôt bien. Quelle vision possédez-vous, justement, de l'Europe dans l'apport à l'entreprise, à l'industrie, à la technologie ?

M. Thierry PERRIER : Bonjour à tous. Je me permets de donner mon avis à la fois d'entrepreneur et puis de Président du CRITT. Donc, je serai peut-être un petit peu schizophrène dans mon discours. Merci de m'autoriser cette position.

En tant qu'entrepreneur, j'ai une société d'une cinquantaine de personnes qui exporte à 80%. La vision que l'on a de l'Europe en tant que chef d'entreprise, c'est une vision qui est naturellement positive puisqu'elle est tournée vers l'extérieur et qu'un chef d'entreprise s'enrichit forcément de l'extérieur puisque c'est là que se trouve son marché et ses clients. Donc, je dirais qu'au niveau conceptuel, l'Europe nous guide dans notre démarche quotidienne.

Le deuxième point c'est que, s'il est prouvé tous les jours qu'il est difficile de réformer la France, on peut dire que l'Europe est également porteuse d'espoir. Peut-être que l'Europe arrivera à réformer la France avec tout ce qu'il y a de différences, tout ce qu'il y a d'idées nouvelles. Et le dialogue récent sur les retraites peut nous montrer qu'il y a d'autres

expériences dans les pays d'Europe qui sont assez intéressantes. L'Europe est donc une source d'enrichissement et de motivation au quotidien pour un chef d'entreprise.

En ce qui concerne donc le concret, c'est-à-dire les projets dont on a parlé, pour un chef d'entreprise, Yves PASQUIER l'a dit avec un peu d'euphémisme on va dire, mais l'Europe est totalement illisible dans les aides qu'elle peut apporter aux entreprises, en tous les cas, aux PME et PMI. Je dirais peut-être même pour les entreprises de taille intermédiaire, les ETI. Seul, on est complètement démuni pour monter un dossier. Yves PASQUIER disait, donc, les subventions sont données deux ans après. Donc, imaginez, pour une entreprise et une petite entreprise, il faut d'abord qu'elle monte le dossier avec l'ingénierie financière dont vous avez parlé. Puis ensuite qu'elle monte un deuxième dossier pour finalement assurer un relais entre ce qui va être donné par l'Europe et puis ce dont elle a besoin parce que les projets c'est tout de suite. Donc, l'Europe est assez illisible dans l'aide qu'elle peut apporter directement.

Pour être optimiste, je reprends là ma casquette de Président du CRITT, il y a des organismes, notamment en Savoie, comme le CRITT, comme l'Agence Economique, comme CCI, qui eux, favorisent l'accès à ces dispositifs. Et il est évident que le CRITT sait ce qu'est FEDER, sait ce qu'est FSE, etc. Et là, on va faciliter l'accès des petites entreprises à tous ces dispositifs. Je peux vous donner un exemple.

Celui de la Lean PME, un programme de développement, disons de performance industrielle, qui est financé par le FEDER et qui aujourd'hui est relayé à la fois par un organisme en Haute-Savoie qui s'appelle TESA, l'équivalent du CRITT, et où le CRITT va également s'installer. FEDER va aider des entreprises de taille modeste à acquérir une performance industrielle, grâce à des programmes relayés par des organismes tels que le nôtre.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Donc, à la difficulté première qui pourrait être celle d'un accès pour un dirigeant au dispositif européen, on répond par une structuration du territoire pour le faciliter. Est-ce qu'aujourd'hui, en tout cas, le message est acquis par les PME, les PMI de Savoie ? Est-ce qu'elles ont le réflexe d'aller justement, constatant qu'elles ne pourraient peut-être pas elles-mêmes être directement dans les aides, elles font appel à un intermédiaire, j'allais dire, compétent que ce soit au CRITT ou ailleurs ? Est-ce installé ?

M. Thierry PERRIER : Ça l'est. Enfin, il faut encore un peu travailler, d'autant plus que là où il y a une grosse valeur ajoutée, c'est quand on arrive à mettre ensemble des politiques, des entreprises et puis aussi des universités, des centres de recherche comme l'INES, etc. Cette mise en réseau est fondamentale, parce qu'à un moment donné, si tout le monde se retrouve autour de la table, tous les problèmes vont se résoudre assez facilement. L'ingénierie financière, elle se fait assez facilement. Mais c'est vrai qu'il faut amener les entreprises à sortir un peu d'une certaine vision extrêmement complexe. Si elle est aidée, oui, ça marche. Mais il faut continuer à prêcher la bonne parole.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Et montrer la simplification de l'Europe. En tout cas, c'était l'un des mots tout à l'heure de Monsieur le Préfet, sur la volonté de ramener, encore, à l'échelle des territoires, au plus près. Merci de ce témoignage, Thierry.

Rozenn HARS, je me suis laissé dire que la Maurienne était aussi, c'était dans le propos de Monsieur PASQUIER tout à l'heure, en pointe dans la technologie avec une plateforme entreprises TIC.

Mme Rozenn HARS : Ça serait justement une aide pour les PME, parce que ce sont elles qui portent, en l'occurrence, le poids du dossier administratif en direction de l'Europe. Mais effectivement, dans cette vallée qui a connu un essor industriel important il y a quelques

années et qui en a connu le déclin, une nouvelle orientation serait d'accueillir des entreprises tournées vers l'économie des nouvelles technologies. C'est donc la création d'une pépinière d'entreprises qui permet aux entreprises, notamment aux PME, de s'installer en toute facilité, mais en ayant accès à ce qui est indispensable aujourd'hui, le très haut débit, pour leur permettre de travailler confortablement et même de manière indispensable sur cette nouvelle économie qui viendra donc irriguer maintenant la Maurienne.

L'aide de l'Europe, elle est bien sûr, même si ce n'est pas qualifié comme ça, dans la compétitivité. Mais cela permet à une vallée comme la Maurienne d'amorcer une conversion vers une nouvelle économie, puisque cette ancienne économie industrielle n'est plus de notre temps, malheureusement.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Alors, innovation et technologie, en quelques mots, Yves PASQUIER, il y a une question. Parce que je crois qu'au mois de novembre, vous allez initier, l'association va initier, en Maurienne, un rassemblement qui est un peu le fruit de l'association, de l'appui européen.

M. Yves PASQUIER : Tout à fait. On bénéficie effectivement de fonds européens, puisque l'on a répondu à un appel à projet et qu'il y avait une exigence transrégionale, transnationale. On a établi un partenariat avec un atelier chantier d'insertion, comme nous, de la région de Redon en Bretagne et un autre atelier chantier d'insertion d'Aquitaine. En se connaissant mieux, on s'est aperçu que l'on avait, les uns et les autres, une activité commune dans le domaine de la signalétique. Parce que nous, en plus du travail culturel autour de la vigne et du safran, on conduit une activité artisanale dans le domaine de la gravure sur aluminium, avec des applications de signalétique et de décoration. On s'est aperçu qu'on avait la même activité. On s'est dit que l'on pourrait travailler ensemble et imaginer, travailler sur un concept de signalétique, en deux mots, en essayant d'établir un label, un cahier des charges et puis des produits, décliner des produits, etc.

Et on s'est aperçu, aussi, cela c'est ce que l'on est en train de faire, parce que ce n'était pas prévu au départ - que ça apporte des ouvertures. Cet atelier chantier d'insertion de Redon était en partenariat avec Bruxelles, une association qui s'appelle la Zinneke, qui organise tous les deux ans une parade, un événement culturel festif populaire assez extraordinaire. Et également en relation avec une association irlandaise qui s'appelle Beat initiative, qui organise également des manifestations de ce type pour rapprocher les communautés catholiques et protestantes. Et du coup, on s'est inscrit dans leur dynamique. Avec nos salariés, des salariés en insertion, sans compétences professionnelles souvent, on est allé, en 2009, se former, on est allé vivre leur parade à Redon. Parce qu'à Redon, ils ont également une parade comme il y en a une à Bruxelles. On s'est formé à la construction de décors monumentaux, qui peuvent venir enrichir une parade. C'était en vue de préparer le 150ème anniversaire du rattachement, pour apporter une plus value. Cela nous a permis de construire un décor monumental, un éléphant géant en aluminium évidemment qui a circulé dans les villages de Maurienne.

Et du coup, on s'est intéressé au concept de la parade, qui est un concept assez formidable. Je vous invite à aller voir sur Internet, la Zinneke parade ou la parade de Redon. Ce sont vraiment des événements très structurants à l'échelle d'un territoire. Ainsi, en novembre prochain, les 17 et 18, on accueille en Maurienne un séminaire avec les partenaires belges, irlandais, italiens également, puisqu'il y a des gens de Bologne, autour de la parade. L'objectif est de permettre aux acteurs Mauriennais, les acteurs culturels ou ceux qui s'intéressent au développement du territoire, de découvrir ce concept de la parade et puis, peut-être, pourquoi pas, de se l'approprier et donc d'initier en Maurienne un événement de cette nature.

Et nous, cela nous intéresserait pour continuer de développer ces compétences, quand je dis « nous », c'est notre atelier chantier d'insertion, ces compétences dans le domaine de la construction de modules, de décors monumentaux qui peuvent trouver leur place dans ce type d'événement.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Donc, de l'innovation aussi dans le lien, entre les régions et entre les peuples. L'ensemble de ce recueil d'exemples m'amène maintenant à me tourner vers vous, dans la salle, pour peut-être un court échange sur les impressions, les questions que vous aimeriez adresser aux uns et aux autres ici présents.

En premier lieu, je souhaiterais donner la parole à Malika BENARAB ATTOU, Députée européenne, qui nous fait l'amabilité d'être à nos côtés, peut-être pour quelques propos, quelques réactions sur ce qui a été évoqué.

Mme Malika BENARAB ATTOU : Bonjour à tous. Je trouve que c'est en effet, comme l'a dit mon collègue, très stimulant d'être ici et de voir comment, de l'Europe, on peut voir les actions, les projets, comment ils vivent dans notre territoire. Ce que je peux dire c'est que la Savoie et la Haute-Savoie sont très dynamiques, et c'est très bien.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : C'est une démarche, en tout cas, qui vous parle, que ce soit l'Europe des citoyens, l'Europe de l'économie ?

Mme Malika BENARAB ATTOU : Absolument. Et, cela a été dit tout à l'heure, je crois que les élections européennes ont montré que les citoyens n'avaient pas vraiment une vision concrète de l'Europe. Ce sont ces actions qui peuvent rendre une vision concrète de ce que peut être l'Europe, un Parlement loin des citoyens, mais vraiment un lien entre une vision européenne qui est importante dans ce monde mondialisé. On ne peut pas être seulement un territoire replié sur soi-même. Il est très important, si on veut continuer à avoir une action et à être un acteur dans ce monde-là, d'avoir une Europe forte. Mais, elle ne peut être forte que si elle est concrète et donc si elle parle aux citoyens et si les citoyens se l'approprient. C'est par ces actions que le citoyen peut s'approprier cette vision de ce qu'est l'Europe comme un acteur dans ce monde-là.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Merci de ce commentaire. Oui une question. Alors, si vous êtes d'accord, je vais vous demander, même si je pense que c'est une grande famille l'Europe, de bien vouloir vous présenter au moment où vous adressez votre question, et de nous dire à qui vous l'adressez.

M. Jean-Pierre BURDIN : Jean-Pierre BURDIN, Maire de BASSENS et Conseiller général de la Savoie. Je voudrais faire un commentaire général et m'adresser aussi directement à Michel DANTIN qui est un politique de bon niveau pour ces questions.

Je note, en tant que citoyen, je ne suis pas le seul, que souvent, tout ce qui va mal vient de l'Europe. Tout ce qui va bien vient du gouvernement. C'est une remarque. Je pense qu'il faut que l'on fasse aimer l'Europe. Les députés doivent sans doute avoir cette préoccupation et montrer qu'effectivement, l'Europe, ce n'est pas que l'enfer et pas que des normes. On trouve aussi beaucoup de parlementaires français qui votent des lois et s'étonnent après qu'il y ait des décrets d'application d'une loi qui sont contraignants, je pense en particulier à la question du handicap. Autrement dit, on a besoin de beaucoup d'explications quand des choses nous tombent du ciel de l'Europe.

Je voudrais simplement apporter un témoignage. Je ne sais pas si c'est en prise avec ce que l'on dit en ce moment dans la table ronde. Vous m'arrêterez si je suis hors sujet. J'étais, dans ma vie, ingénieur en bâtiment et j'ai vu arriver avec plaisir les euro codes, c'est-à-dire une vision partagée à l'échelle de 24 pays, de la façon dont fonctionnent le béton, le bois,

l'alu, l'acier. C'est quand même un sacré progrès. Vous savez qu'il n'y a plus une vision française du comportement des matériaux, il y a une vision européenne. Elle s'impose. Désormais, nous ne calculons plus avec des règles françaises, nous calculons avec des règles européennes. C'est quand même intéressant, parce que même si on ne connaît pas l'allemand, on peut quand même écrire des chiffres en anglais international que l'allemand comprendra. Donc, ça aide énormément à faire du commerce et des conceptions transfrontalières, notamment dans le domaine du bâtiment mais aussi dans tous les domaines techniques. Moi, je parle des euro codes qui sont ceux de la construction que je connais mieux. Simplement, ça, c'était un constat. Donc, j'étais en train de plaider pour l'Europe. Et de plaider pour…

Je trouve que l'on critique beaucoup trop l'Europe et j'aimerais que beaucoup plus de gens l'aiment. Et en tout cas, que les français, et Michel agit en ce sens, que les députés français et européens nous aident à aimer l'Europe, parce que cela ne me parait pas évident a priori. L'enfer est souvent bruxellois.

M. Michel DANTIN : Merci, Jean-Pierre. Je crois que le problème qui a été soulevé n'est malheureusement pas qu'un problème français. Et je rejoins ce qui a été dit tout à l'heure sur les résultats et la participation aux élections européennes. Nous sortons de trente ans, ou peut-être même cinquante ans, de ce qui va bien, c'est l'affaire des pouvoirs les plus proches et quand les choses vont mal, c'est l'affaire de l'Europe. Même si je rappelle, que quelle qu'ait été en France la couleur des gouvernements, la France ne s'est opposée qu'à une seule directive en conseil des Ministres, c'est la directive essentielle dans la vie quotidienne des français, sur le passage à l'heure d'été. Toutes les autres, nous les avons votées ou au pire, nous nous sommes abstenus. Donc, la perception des français vis-à-vis de l'Europe, c'est effectivement une responsabilité collective de tous les pouvoirs en place. J'insiste sur ce point.

Alors, c'est vrai que la Savoie a peut-être un contexte particulier. Je pense que nous avons pris une plus grande conscience de la réalité européenne en Savoie, à partir du moment où nous avons eu la chance d'avoir pour la première fois un Commissaire européen qui venait de chez nous et qui est revenu régulièrement pour nous parler de l'Europe. C'est vrai que cela modifié le regard.

Cela a facilité les choses. C'est vrai aussi, et là les Savoyards, on n'en est pas conscients, qu'on est un peu atypiques. Nous sommes, après trente ans d'élection du Parlement au suffrage universel, le troisième et quatrième député européen issu de ce territoire. Nous sommes actuellement un cas unique en France, hormis Paris, puisque nous sommes deux élus de la même ville au Parlement européen. Donc, nous avons ce lien à faire. C'est vrai qu'étant présent dans un certain nombre de manifestations, les gens viennent nous parler des questions européennes. On répond sur les questions européennes, on rend peut-être l'Europe plus concrète, mais cela renvoie à d'autres débats. Nous sommes treize députés pour couvrir seize départements. Nous avons la chance d'avoir en Rhône Alpes un réseau autoroutier qui est bien fait.

M. Jean-Pierre BURDIN : Alors cela rejoint le propos de Monsieur PERRIER ; si les PME/PMI ont du mal à venir dans l'Europe, même pour ceux qui sont un peu plus proches, les élus, des instances où ils ont quelques collègues, quelques agents très bien formés pour les aider, le parcours du combattant est difficile. Donc, les entreprises ont une lisibilité très faible du dispositif. Moi, j'étais derrière un italien qui était rodé. Le maire de la commune en question était ancien fonctionnaire du Parlement de la Vallée d'Aoste, chargé des relations européennes, alors, vous voyez un peu.

Donc, la question, c'est que pouvez-vous faire, Messieurs les politiques et Michel DANTIN en particulier, pour que, en France, l'Europe, les dossiers européens, ne soient pas le

parcours du combattant ? Ce qui fait que l'on a l'impression, parfois, de dépenser plus d'énergie que l'on ne va toucher d'argent. Bon, heureusement cela se termine bien, mais je cite cet événement.

M. Michel DANTIN : Les parlementaires européens de tous les groupes ont alerté le Gouvernement français sur cette problématique. Le Ministre des affaires européennes a confié récemment à trois parlementaires, dont pour la première fois une parlementaire européenne qui s'appelle Sophie AUCONIE, une mission sur ces questions de simplification. Car nous avons à faire face à un vrai problème franco français. Alors, c'est vrai qu'il y a eu, dans les premiers programmes, quelques problèmes où on a dû rembourser des sommes. Et donc, il y a une espèce de tétanisation de la technostructure française vis-à-vis de la gestion des crédits européens. Mais, on connaît tous des exemples, notamment avec l'Italie, où il y a une facilité dans la gestion des dossiers qui n'a rien de commun avec ce que nous vivons, nous ici, sur le territoire. Cette mission est en train de rendre ses conclusions. Il y aura un travail de mise en œuvre avec le prochain Ministre des affaires européennes, sans doute.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Voilà en tout cas des lendemains encore plus enchanteurs que ceux déjà connus aujourd'hui. On peut l'espérer ainsi. Merci en tout cas à toutes et tous, Madame, Messieurs, d'avoir participé à cette table ronde. Je vais vous laisser regagner la salle et nous allons maintenant aborder à la seconde table ronde.

2ème table ronde
L'Union Européenne, un levier pour la coopération internationale avec la Savoie

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Une deuxième table ronde que nous avons voulue tournée sur cette Union Européenne encourageant l'ensemble des coopérations internationales. Certaines ont été évoquées lors de cette première table ronde, mais elles ne l'ont pas toutes été.

J'ai donc le plaisir d'accueillir Pierre-Marie CHARVOZ, Vice-Président du Conseil général, délégué à l'Éducation, aux Sports, à la Jeunesse et à l'Animation ; Christiane BRUNET, Conseillère générale et Présidente de la Commission des Actions sociales ; Ugo PERONE, Assesseur à la Province de Turin, Chargé de la Culture et du Tourisme : Nicolas EVRARD, Secrétaire général de l'Association Européenne des élus de la montagne ; David DUBONNET, responsable du Centre Europe Direct Alpes ; et Renée-Paule BLOCHET, qui est Chargée de mission à l'Inspection Académique.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Mesdames, Messieurs, bonjour. Merci d'être avec nous pour cette deuxième table ronde, deuxième temps de discussion dans notre matinée. Deuxième temps que je vous propose, sans plus tarder, de débuter avec deux courtes vidéos de présentation. Nous allons ensemble regarder la nature du dispositif ALCOTRA dans l'échange entre collégiens. Nous reviendrons également sur un programme qui s'appelle PIT France Italie.

- Projection vidéo 7 : Dispositif ALCOTRA d'échange de collégiens -

Hier, au Château des Ducs de Savoie, le Conseil général accueillait l'un des comités de pilotage d'un projet, qui est un projet stratégique autour de l'éducation. C'est le projet PEEF, qui veut dire Pole d'Excellence, Education et Formation, projet stratégique qui regroupe 25 partenaires sur l'ensemble du Massif franco italien.

Ce projet a plusieurs volets. Il y a un volet qui est dédié à la mobilité des jeunes, de l'école primaire jusqu'au lycée, selon les compétences des différentes collectivités. On a travaillé avec les établissements scolaires, les principaux et les professeurs d'italien, les professeurs de français côté italien, pour qu'ils développent des projets pédagogiques qui permettent à la fois aux élèves de travailler tout au long de l'année sur un certain nombre de thématiques qu'ils partagent et, dans l'année, que ces élèves se rencontrent pour deux jours, trois jours, quatre jours, de part et d'autre de la frontière. En fait, là on est vraiment sur un dispositif franco italien et donc, le partenariat est totalement indispensable.

Le partenariat n'est pas fictif, il est réel. Cela veut dire que quand ils développent des projets, les partenaires, de part et d'autre de la frontière, doivent démontrer l'intégration de leur activité, de toutes leurs activités et surtout la plus-value transfrontalière. Démontrer que notre projet ne peut pas se faire sans le partenaire italien et inversement pour la partie italienne.

- Projection vidéo 8 : PIT France Italie -

Alors, un PIT, c'est un Plan Intégré Transfrontalier. C'est un projet européen. Alors, qui dit transfrontalier, dit entre deux pays de l'Europe. Alors, le nôtre est particulier puisqu'il est aussi transrégional, puisque nous avons dans ce PIT, la Conférence des Hautes Vallées, la vallée de la Maurienne pour la Savoie, le grand Briançonnais avec la Communauté des

communes du Briançonnais, du Queyras, du Guillestrois et du Pays des Ecrins. Et puis donc, les deux nouvelles communautés de montagne qui sont les anciennes communautés de montagne italiennes, la Haute et la Basse vallée de Suze et le (incompréhensible). Notre objectif, quel que soit le versant de la montagne, c'est de maintenir les populations locales en montagne et donc, de leur donner la possibilité de travailler et de vivre au pays. On en profite, on fait des « educ tours » depuis la Maurienne avec même du Briançonnais.

Je suis sûr que nous aurons la capacité de mener, de gérer, de conduire des projets assez compliqués comme celui du PIT. Pour ce qui concerne le futur, je crois qu'il faut se placer dans les idées que l'Union Européenne est bonne, c'est-à-dire que les zones de frontière sont celles où l'on peut démontrer qu'il y a vraiment une intégration européenne. D'un autre côté, il faut être capable de monter des dossiers, d'avoir des projets qui nous permettent d'être toujours plus compétitifs avec les autres territoires. Il faut aussi donner des services aux citoyens qui sont de plus en plus décalés sur ce que sont la demande et le service. Et donc, là, ce sont des suggestions, je crois, intéressantes. Et mon territoire, je crois que nous avons toutes les compétences et surtout les caractéristiques pour être un peu des pionniers, on dit comme ça, comme on l'a fait pour la conférence (incompréhensible).

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Deux approches de cette Europe qui vient en appui aux territoires, aux territoires de proximité. Christiane BRUNET, c'est un sujet qui vous parle, ALCOTRA, les jeunes, puisqu'outre votre implication dans la Commission sociale que vous présidez, vous êtes aussi Conseillère générale du canton de Saint-Pierre-d'Albigny, et le collège de Saint-Pierre-d'Albigny est l'un de ceux qui participent, justement, à cette dynamique. C'est un bon projet pour nos jeunes ?

Mme Christiane BRUNET : Oui, je crois que l'intitulé de cette deuxième table ronde c'est l'Union Européenne, un levier pour la coopération internationale. Eh bien, parmi les différents projets, ce programme ALCOTRA, qui signifie Alpes Coopération Transfrontalière. Et effectivement, le collège de Saint-Pierre-d'Albigny fait partie des différents projets qui réunissent des jeunes de part et d'autre de leur frontière. J'étais assez étonnée d'entendre ces jeunes collégiens, l'année dernière, me dire « mais l'Italie, Turin, c'est si près de chez nous que ça ? ». On sentait une vraie découverte. Il y a eu un échange particulièrement riche, notamment au travers du festival Premier roman où un échange commun a pu être réalisé entre les italiens et les jeunes savoyards. Voilà ce que je peux dire sur ce projet ALCOTRA.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Ugo PERONE, merci d'être avec nous ; parlez-nous un peu de votre approche de ces programmes européens et de la stratégie de la Province de Turin, dont on parlait tout à l'heure. Le dynamisme, l'implication, l'énergie justement mises dans son économie, mais aussi dans son économie de proximité avec les territoires ?

M. Ugo PERONE : Bonjour. Excusez-moi de mon français. On m'a proposé de parler italien et de faire la traduction, mais je pense que ce serait trop lourd. Alors, je parle français et il faut supporter mon français.

Sur la question de l'Europe, de la Province de Turin, j'ai eu aussi la chance d'être adjoint au maire de la ville de Turin dans les années 90. Et de ce moment où nous avons aussi essayé de changer la politique culturelle de la ville de Turin, dans une direction européenne, parce que nous avons constaté qu'il y avait une marginalité de la ville, et je peux dire maintenant de la Province, de la Région Piémont vis-à-vis de la nation. Et notre pensée était et est encore que cette marginalité dans la nation peut devenir dans le contexte européen une nouvelle centralité. Et cela, je pense que c'est une opportunité, une chance pour nous et pour vous. Et c'est aussi la raison pour laquelle, maintenant que je suis responsable de la

culture et du tourisme de la province de Turin, je pense qu'un fort lien transfrontalier est très important pour nous.

Naturellement, il y a des difficultés. Le voyage de ce matin, ça prend du temps. Il y a des difficultés de communication encore. Il faudrait les résoudre parce que ce ne peut pas être la culture qui va résoudre ces problèmes. Mais d'un autre côté, la culture va poser la question d'une identité commune. Il faudrait essayer de trouver des signes d'une appartenance commune. Ces signes sont une force, ont une force symbolique très importante et dans ce contexte, la culture est très importante. Et c'est la raison pour laquelle j'avais essayé de rencontrer les responsables du Département, de la ville de Chambéry, de la Région même, à Turin pendant le mois de septembre dernier. Et là, on a envisagé un programme commun sur trois axes qui sont axes culturel et du tourisme. Qui sont l'axe des itinéraires de la spiritualité, l'axe Jean-Jacques Rousseau et son temps pour 2012 et les fortifications alpines et urbaines.

Naturellement, on pourrait aussi trouver des autres occasions. Il y en a déjà. Les programmes ALCOTRA sont en train de fonctionner. Il y a d'autres formes de collaboration. Mais c'est aussi important d'arriver à quelques formes de collaboration symboliques qui montrent à tout le monde qu'il y a une unité, qu'il y a une histoire, qui est devenue diversité et parfois, aussi, opposition, et qui maintenant, peut, dans le cas de l'Europe, devenir à nouveau une identité et une unité. C'est une autre forme d'unité qui n'est pas la forme de l'Etat, mais la forme de la culture. Et dans ce sens, je pense aussi au programme que nous sommes en train d'envisager, d'une candidature de la ville de Turin et de la Province de Turin comme ville capitale culturelle pour 2019. Parce qu'en 2019, une des deux capitales va être italienne. Mais la candidature va être posée l'année prochaine et la décision va être prise en 2014.

Le thème de cette candidature est pour nous « les cultures et l'Europe ». L'Europe et la culture de l'Europe, c'est-à-dire les diversités de l'Europe et l'unité de l'Europe, et la culture comme forme d'une médiation parmi les diversités et identités. Mais cette candidature a une chance seulement si nous sommes d'ores et déjà prêts à montrer qu'il y a dans notre territoire, dans nos territoires, exactement cette explosion de la diversité, du contact, etc.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Nicolas EVRARD, les responsabilités qui sont les vôtres, cette appropriation qui dépasserait les seules frontières nationales pour laisser immerger une identité culturelle, culturale peut-être aussi d'ailleurs. C'est une notion qui est aujourd'hui concrète ? Elle a du chemin à faire ? Elle est déjà en route ? Elle s'exprime ?

M. Nicolas EVRARD : Objectivement, elle est concrète. La preuve, ce matin, on a déjà un certain nombre d'exemples très probants de cette réalité du transfrontalier. Pour autant, on s'aperçoit qu'elle est encore en maturation, elle est jeune. Je veux dire par là que nous avons travaillé, notamment avec le Conseil général de la Savoie, avec l'Association Européenne des Elus de montagne, dans le cadre d'un projet qui a évalué l'impact de ces programmes transfrontaliers pour les zones de montagnes. Cela s'appelait Interact Pro Monte. Et l'idée a été d'évaluer tous ces projets, tous ces programmes, évidemment dans les Alpes, mais pas seulement. Il faut savoir que 50 % des zones frontalières sont des zones de montagnes. Un peu partout en Europe, cette problématique décrite ce matin se retrouve. Et pour autant, même si c'était les prémices d'une politique européenne de massifs, comme en France, on a encore un vrai travail à faire pour concrétiser, pour rendre plus visible, plus lisible cette politique transfrontalière et la rendre peut-être plus stratégique.

Alors, elle est aujourd'hui très concrète, effectivement, sur des projets parfois importants, parfois stratégiques. Et je crois que le passage de projets simples à des projets stratégiques en est déjà une première étape. Et puis, la création de ces PIT, ces Plans Intégrés Transfrontaliers, celui des Hautes Vallées, celui de mon territoire du Mont-Blanc, de l'espace

Mont-Blanc qui a été formalisé, lui, l'année dernière, qui a un an de plus que le PIT des Hautes Vallées, sont pour moi assez emblématiques de ce que l'on peut faire à l'avenir. C'est-à-dire, comme dans le cas du tourisme, pour l'enjeu stratégique, comme dans le cas multi sectoriel des PIT, il faut consolider ces coopérations transfrontalières. Les consolider pour leur donner une lisibilité au-delà du simple territoire transfrontalier, au delà de la vie quotidienne des populations. Parce que c'est bien une Europe ascendante qui partirait du terrain que l'on essaye de construire grâce à ces programmes transfrontaliers. Et c'est finalement la possibilité de considérer que l'Europe transfrontalière, l'Europe de proximité que l'on construit là, entre les axes occidentaux, par exemple, mais aussi dans les Pyrénées, c'est une Europe plus proche des citoyens.

Je crois donc que c'est là l'enjeu, l'enjeu politique de ces coopérations transfrontalières. Et comme le rappelait Michel DANTIN, ou comme le disait également Monsieur le Commissaire du Massif des Alpes, l'étape suivante c'est que l'Union Européenne, les débats à Bruxelles s'inspirent de ces pratiques quotidiennes que nous menons de façon transfrontalière. Et là, il y a un véritable enjeu, un enjeu de faire comprendre que nous avons besoin de plus d'efficacité dans ces programmes. Les débats sur la lourdeur administrative des projets sont récurrents, malheureusement. Et pourtant ces projets sont beaux et vraiment utiles. Comment réussir à améliorer le système de gouvernance, le rendre plus stratégique et, a contrario, expliquer à l'Union Européenne qu'elle doit être plus souple et mieux s'adapter aux spécificités des territoires, tels que les axes occidentaux.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Est-ce que dans ce sens les PIT et toutes les dynamiques nouvelles que l'on évoquait, vous paraissent quand même simplifier l'accès à l'Europe et simplifier, justement, l'appartenance, l'envie des élus que vous représentez, à rentrer dans cette dynamique, dans cette convergence de vue, indépendamment des frontières géographiques ?

M. Nicolas EVRARD : Pour moi, oui, ils sont vraiment un élément d'un processus positif, d'un processus de progrès. Pour dire les choses clairement, ces PIT sont souvent liés à des histoires de territoires qui sont déjà très intégrés dans leur relation transfrontalière, habitués à vivre ensemble. L'espace Mont-Blanc et les Hautes Vallées ont des coopérations transfrontalières, pas forcément cofinancées par l'Union Européenne et qui existent depuis toujours. Entre la Maurienne et le Val de Suse, bien évidemment, entre la Savoie et la Province de Turin, sur un échelon un petit peu plus large, c'est évident. C'est la même chose pour la Haute-Savoie avec la Suisse, avec le Valais ou la vallée d'Aoste. Tout ça est très positif.

Pour autant, cela révèle simplement que l'on a besoin d'aller encore plus loin parce que l'on a des processus qui sont toujours, quand même, des processus lourds. Le PIT espace Mont-Blanc comme le PIT des Hautes Vallées ont été complexes à mettre sur pied. Mais, aujourd'hui ils sont le symbole que l'on peut gérer à plusieurs autour de la table un même budget, une enveloppe globale pour avoir des actions ciblées avec une stratégie pour ce territoire transfrontalier qui a trouvé l'accord de chacun autour de la frontière. Et, avec des niveaux de gouvernance, j'ai envie de dire, à multi niveaux, c'est-à-dire qu'évidemment, en France, on a intégré le rôle de l'Etat avec les Préfectures ou éventuellement le Commissariat de massifs mais ce n'est pas forcément le cas, évidemment, du côté italien, que ce soit avec la Province de Turin ou avec la Région autonome de la vallée d'Aoste, plus encore en raison de son autonomie.

À l'avenir, je pense que, je ne veux pas entamer la discussion qui pourra peut-être arriver un peu plus tard, mais à l'avenir, il faut se poser la question non seulement des PIT, d'enveloppes globales, mais peut-être de structures transfrontalières, juridiquement consolidées, qui nous permettront de gérer ensemble, et pas toujours de façon

renationalisée, ces questions-là. Notamment, la question se pose des salariés, des chargés de mission, des coordinateurs de ces projets, de ces programmes qui restent toujours sur des contrats nationaux et les dépenses se font souvent selon des règles renationalisées, j'ai envie de dire, pour rester correct, et donc, évidemment c'est un peu lourd.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Un pas en tout cas vers des structures nouvelles, à imaginer, qui seraient en lien direct avec l'Europe, ou en tout cas en relation avec les Etats, mais sans forcément avoir les relations que vous dépeigniez à l'instant. Merci de ce regard vu de l'intérieur.

Un autre regard tout aussi impliqué, c'est le vôtre, Renée-Paule BLOCHET, au nom de l'Inspection d'Académie, de la formation de nos jeunes. Quels intérêts, quelle dimension porte l'Inspection Académique à l'instar de ces dynamiques européennes ? Est-ce que ce n'est qu'un atout de plus ou est-ce que c'est vraiment des structures, des engagements structurants, en tout cas, pour le cursus de nos jeunes ?

Mme Renée-Paule BLOCHET : Je vous remercie pour cette question. C'est vrai que jusque là, nous avons beaucoup abordé les problèmes techniques, organisationnels, financiers, la notion de portage de projet, la complexité du travail pour mettre en œuvre ce type de projet dans et hors l'école. Et à ce titre, la volonté du Conseil général de porter, par exemple, le projet ALCOTRA, ou le projet avec la Roumanie fait que l'apport, l'aide technique financière organisationnelle est un plus, un plus pour lequel il faut remercier chacun pour le travail et la qualité du travail fait. Néanmoins, il faut aussi dire que si cela se passe aussi bien en Savoie, si on a 17 collèges qui sont dans le projet ALCOTRA, 3 collèges qui sont dans le projet sur la Roumanie, si on a autant de lycées qui partent aussi sur la volonté de travailler à l'ESABAC, un diplôme qui finalement pourrait être bilingue, de sanction de fin d'études secondaires, cela s'inscrit quand même dans une culture, dans une histoire.

Il ne faut pas oublier que la culture partagée en Savoie est une réalité et j'en tiens pour preuve que nous avons signé, le 29 septembre dernier, la deuxième convention de partenariat entre Pays de Savoie solidaires et les services de l'Inspection Académique sur, au-delà de l'initiation et de l'aide à l'accompagnement de projets, numériquement important, de plus en plus important, c'est vrai, sur l'accompagnement des acteurs de terrain, qu'ils soient dans ou hors l'école, sur l'éducation à une citoyenneté européenne certes, mais également mondiale. Sur une citoyenneté active et les projets avec les pays d'Afrique en sont la preuve.

Il faut rappeler quand même qu'en Savoie, cela s'inscrit dans une histoire et, rapidement, qu'au-delà de tous les aspects qui ont déjà été abordés, il faut peut-être mentionner quelque chose qui ne l'a pas encore été ce matin, qui est un projet éducatif global, preuve d'une vision partagée de l'éducation des enfants, qui s'appelle le socle commun des connaissances et des compétences. L'Europe porte ce socle commun. Au niveau européen, le socle commun contient dix piliers. La France en a retenu sept, et ce socle commun structure ici et là bas, au niveau européen, les projets éducatifs et pédagogiques des équipes. Et je crois qu'au-delà de tout l'événementiel, de tous les projets à court terme qui se déclinent, l'important est que tous les éducateurs puissent se reconnaître dans une vision partagée de l'éducation des enfants.

Parce que construire une Europe aujourd'hui est incontournable. Il est important aussi de diffuser auprès de tous les enfants européens une culture partagée inscrite dans le respect de soi et de l'autre, pour que les choix qu'ils feront demain soient des choix en cohérence et dans le respect des cultures spécifiques. Oui, aborder l'éducation dans une vision européenne est aujourd'hui une réalité que nul ne peut ni ignorer ni contourner.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Concrètement, cela veut dire que vous êtes engagé dans des échanges entre équipes pédagogiques pour confronter des méthodologies de travail, des approches, mais également dans la constitution de projets, de formations, de cursus communs à différents niveaux.

Mme Renée-Paule BLOCHET : Tout à fait. Le socle commun s'inscrit bien là. C'est-à-dire qu'il nous fallait un espace concret de références, de manière à pouvoir ensuite construire des projets d'éducation spécifiques et partagés. Que ce soit au niveau de l'école, du collège ou du lycée.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : L'implication est aujourd'hui volontaire ou s'inscrit dans une logique, dans une appropriation des programmes scolaires ?

Mme Renée-Paule BLOCHET : Il y a toujours eu une extrême motivation autour de la notion d'international. Elle a parfois été à la marge. Je pense à ce que le Député Michel BOUVARD rappelait tout à l'heure, ou à ce que Monsieur le Préfet rappelait également, les prémices de la structure Interreg et des projets européens. On peut se rappeler de l'école du voisin qui a été en Savoie un des premiers projets, il y a vingt ans. Aujourd'hui, on a dépassé cette approche qui était initiatrice, fondatrice. Aujourd'hui on est sur des projets beaucoup plus importants et on ne fait pas que suivre, on initie. Cela donne sens à l'action des acteurs de terrain, qu'ils soient dans ou hors l'école, et qui ont toujours été motivés.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Mais qui sont plus nombreux aujourd'hui.

Mme Renée-Paule BLOCHET : Qui sont de plus en plus nombreux aujourd'hui. Les projets Comenius en attestent, et la qualité des projets en atteste. On n'est plus sur de l'échange ponctuel. On est sur de l'échange structuré et fondateur, pluriannuel.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : En tout cas qui va dans le sens, justement, de ces entités et du vivre ensemble, indépendamment des frontières que l'on vient d'évoquer. On va le voir sous un autre angle et si vous le voulez bien, avec une nouvelle vidéo qui présente un projet baptisé TV8 Alpes et qui revient notamment sur la constitution d'une action culturelle de valorisation du patrimoine des Alpes.

- Projection vidéo 9 : Projet TV8 Alpes -

Bienvenue à tous et à toutes pour cette première émission TV8 Alpes. C'est une émission que nous coproduisons avec nos amis italiens, deux sociétés italiennes, OTO et BODEGA et également deux sociétés françaises, ALTITUDE MEDIA, mais aussi TV8 MONT-BLANC. C'est un dossier ALCOTRA, ce qui veut dire que l'Europe participe également à cette émission. Une émission où nous allons parler, vous l'avez compris, à la fois en français mais aussi en italien, regardez, avec le charme de Frederica qui est avec nous.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Donc, un regard croisé sur ce projet, là aussi, franco italien. David DUBONNET, dans les compétences qui sont les vôtres et qu'évoquait tout à l'heure le Vice-Président du Conseil général, Michel BOUVARD, la mission de faire connaître l'Europe, c'est une belle mission.

M. David DUBONNET : Oui. Nous sommes cinq centres d'information Europe Direct. Je voulais le replacer déjà dans son contexte. On a vu à la fois la richesse qu'il y avait sur le plan des aides européennes à l'échelon de nos départements. Et puis, dans un second temps, on a aussi beaucoup évoqué, malgré tout, la complexité, l'éloignement, la difficulté de compréhension de l'Europe vis-à-vis des citoyens. Alors, les centres d'information Europe

Direct, comme leur nom l'indique, sont là pour répondre, à ces deux problématiques. C'est-à-dire, à la fois démontrer justement la richesse de l'investissement et l'étendue des investissements européens dans un territoire, à proximité des citoyens. Pour montrer et pour leur apporter des renseignements qu'ils peuvent venir chercher ou des informations qu'ils peuvent y trouver sur cette richesse européenne.

On offre, donc, à travers l'implantation au cœur des territoires de ces centres d'information, la possibilité de venir rechercher les documents, de venir poser des questions, de venir aussi créer des animations puisque l'on peut mettre à disposition des expositions sur l'Europe, par exemple.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Est-ce que vous avez le sentiment, justement, que ces Savoyards, jeunes ou moins jeunes, qui poussent la porte du centre, se sont déjà approprié les questions ou sont vraiment en quête de précision, de mieux comprendre, de mieux cerner et quelque part, peut-être, de devenir demain des vecteurs de ces nouvelles entités de coopération territoriale ?

M. David DUBONNET : Oui. Ce que je constate, ce sont deux profils, on va dire, qui se rejoignent. C'est-à-dire celui qui va avoir effectivement envie d'en profiter pour poser des questions pour s'interroger. Et celui qui découvre l'existence de ce centre en trouvant ça génial et se dire « tiens, il y a effectivement, à proximité de chez moi, sur mon territoire, une possibilité de se renseigner, d'avoir quelqu'un, on va dire, physiquement à qui je peux poser des questions, avec qui je peux discuter et échanger ». Donc, il y a vraiment un rôle de proximité que l'on met en œuvre à travers des manifestations auxquelles on participe, toutes à caractère international, afin de tisser un réseau dans le secteur qui est celui du centre qui rayonne sur Savoie/Haute-Savoie. Et ainsi augmenter la notoriété de cet outil à disposition des citoyens.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Merci David DUBONNET de cette précision. Pierre-Marie CHARVOZ, en tant que Vice-Président du Conseil général de la Savoie chargé de la Jeunesse, quelle appropriation ont nos jeunes savoyards de l'Europe et surtout de leur Europe de proximité, notamment l'Italie ?

M. Pierre-Marie CHARVOZ : Je crois tout d'abord qu'il faut redire, après que Michel DANTIN l'ait précisé, et d'autres également, que si l'action de l'Europe se bornait aux calibres des pommes, des œufs, même si on s'intéressera plutôt au calibre des raisins de SOLID'ART parce que l'on en bénéficiera, je crois que l'on aurait tout faux. Et cette rencontre, justement, est importante à plus d'un titre puisqu'elle permet de remettre en perspective tout ce qui a été fait, dont on ne parle pas souvent, dont on ne dit jamais assez que c'est aussi grâce à l'Europe que cela a pu être fait. Et je le dis devant Ugo PERONE, dont je me réjouis de la présence ce matin puisque là aussi, la présence italienne est importante à plus d'un titre.

Tout comme le Conseil général de la Savoie a mis en place le Plan Ski Jeunes dont on pouvait penser que les élèves, y compris dans les vallées, skiaient, eh bien on s'est aperçu que c'était tout l'inverse. Là aussi, il faut peut-être battre en brèche une idée reçue : nous connaissons peu, très peu l'Italie, sa culture, même si elle est très proche de la nôtre. Nous avons une histoire commune. J'étais tout récemment, avec ma casquette de maire puisque nous avons initié une action entre Saint-Jean-de-Maurienne et Suse dans le cadre de la mise en place de la ligne nouvelle Lyon Turin, puisque Saint-Jean-de-Maurienne et Suse seront au cœur du dispositif, je crois qu'il est important qu'on dise, même si l'Italie est notre premier partenaire économique, il y a tant d'autres domaines où nous avons tout à faire. Je le dis, sincèrement, nous avons tout à faire avec l'Italie, ne serait-ce que par la connaissance de la langue. Ça aussi c'est un point très important et cher collègue, merci de votre participation en français. On s'essaye, les uns et les autres, lors de colloques en Italie, on

s'essaie au même exercice et on en voit tout de suite la ou les limites. C'est aussi une force de nos amis d'être présents, d'être beaucoup plus présents que nous le sommes.

J'ai parlé de l'économie tout à l'heure, dans la précédente table ronde, on a parlé de la plateforme entrepreneuriale franco italienne qui a été mise en place par Maurienne Expansion et dont nous espérons qu'elle prendra un réel envol aujourd'hui, notamment dans le domaine, peut-être pas des nouvelles technologies, mais par rapport aux spécificités de la Savoie, notamment sur tout ce qui se fait dans le domaine du solaire où nous avons, je dirais, un petit temps d'avance. Mais l'Italie a aussi beaucoup à nous apprendre dans ce domaine.

Domaine économique, domaine culturel et bien évidemment, à l'heure où le Département de la Savoie est en train de remettre à plat l'ensemble de ses politiques jeunesse, en ayant - une petite parenthèse - fait un dossier auprès du Ministre de la jeunesse pour que notre Département fasse partie des huit territoires, des huit laboratoires d'expérimentation sur la jeunesse. On réfléchit et il n'y a rien de concret qui se passe donc on veut qu'il y ait des actions et que ça aille le plus loin possible, notamment à travers, les compétences qui sont les nôtres, celles des collèges, qui sont des compétences obligatoires du département, contrairement à d'autres, le sport ou la culture. Nous souhaitons que nos collégiens puissent travailler à la fois avec ce partenaire italien privilégié, ce sont 18 collèges aujourd'hui qui sont partis dans la démarche, avec un lien entre tous les aspects. On va lier les aspects découverte mutuelle, culture, économie, visites sur place et puis nouvelles technologies, puisqu'aujourd'hui il est aisé de communiquer avec les moyens modernes dont nous sommes en train de nous doter.

Et puis, je n'oublie pas et je me réjouis de voir l'ensemble de nos partenaires roumains avec mon collègue, Florin TECAU, Vice-Président chargé de la jeunesse. Jean FRESSOZ, Président de Pays Savoie Solidaires, Emilian DRAGNEA, qui est le Président de Argès Solidaire. Les gens avec qui j'ai pu, pendant quatre ans, travailler dans le domaine social, et notamment par des échanges de savoir sur les travailleurs sociaux. Et aujourd'hui, nous continuons dans la voie de la jeunesse, il me semble, au bout de vingt ans de coopération commune, une chose extrêmement importante, puisque nous avons cette connaissance mutuelle. Nous avons des interlocuteurs privilégiés et je crois que les trois collèges pionniers en la matière, que sont les Bauges, Saint-Pierre-d'Albigny et le Beaufortain, apporteront véritablement un plus à notre Département, apporterons un plus à notre belle jeunesse.

Parce que je crois qu'il est important de le rappeler, à travers ce dispositif, il y a trois aspects, c'est-à-dire savoir comment on travaille les uns et les autres. Quelle est l'organisation du système éducatif roumain, quels sont nos modes de fonctionnement. Il a ensuite de voir, à travers les politiques jeunesse qui ont été menées d'un côté comme de l'autre, alors je vous fais grâce de « il y a un service jeunesse ici, il n'y en a pas là-bas, etc. », mais de voir comment ont été appréhendées ces différentes problématiques. C'est vrai que nous avons une structuration autour du Conseil général des jeunes, des contrats cantonaux canton par canton. Et puis enfin, travailler sur l'intégration scolaire d'élèves en difficulté, mais également des élèves handicapés. Et là aussi nos amis italiens pourraient nous donner beaucoup de leçons, eux qui parlent tout bonnement de « l'exclusion » pour parler du handicap ou de la perte d'autonomie.

Accueil de la **délégation roumaine du Conseil départemental d'Argès** pour le lancement du programme COMENIUS REGIO « Savoie-Argès : les chemins éducatifs de la jeunesse »

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Nous passons maintenant au troisième temps fort de notre matinée. Un troisième temps fort qui ne cessera pas, également, de nous montrer combien l'Europe sait encourager les rapprochements entre les populations, entre les générations, dont les plus jeunes. Et c'est dans cet esprit qu'un programme cher au cœur des jeunes Savoyards, un programme baptisé Comenius Jeunesse a vu le jour. Je vous laisse le découvrir en images.

- Projection vidéo 10 : Coopération avec la Roumanie, département d'Argès -

L'Union Européenne permet à ce partenariat qui vit entre le Département de la Savoie et le Département d'Argès depuis 1993, avant l'entrée de la Roumanie dans l'espace européen, de prendre une nouvelle dimension. Les premiers liens avec la Roumanie s'étant concrétisés autour d'un orphelinat et le processus de décentralisation de l'action sociale au Département étant en cours en Roumanie, les deux départements ont retenu l'action sociale et l'enfance comme volet prioritaire, avec l'appui à l'installation d'un service chargé de la protection de l'enfance, au sein du Conseil Départemental d'Argès. La mise en place d'échanges entre les établissements sociaux et médicosociaux d'Argès et de Savoie, et notamment un partenariat entre le CHS de Bassens et l'hôpital psychiatrique de Vedea, sur la formation et entre les professionnels sociaux des 21 établissements du Département d'Argès, afin de renforcer la qualité des services et d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires.

Au fur et à mesure des échanges et de l'évolution des compétences du Conseil Départemental d'Argès, dans le cadre de la décentralisation, d'autres préoccupations ont été prises en compte. Le développement rural et agricole, avec des projets concernant 12 communes de moyenne montagne, en partenariat avec le Champ international pour la coopération et le développement agricole, pour l'appui à la structuration de la filière lait, de la filière arboriculture et de l'agro tourisme ; l'adhésion à l'Union Européenne avec l'accompagnement de la population de cinq villes moyennes à une meilleure connaissance de l'Union Européenne ; le développement touristique avec l'aide à la définition d'une politique touristique en territoire de montagne, fondée sur la valorisation des richesses naturelles et culturelles.

La Savoie est fière d'accueillir Monsieur Florian TECAU, Vice-Président, en charge de l'Education, de la Culture et de la Jeunesse et sa délégation, dans le cadre du projet Comenius Savoie/Argès, les chemins éducatifs de la jeunesse. Ce nouveau programme permettra, avec les acteurs impliqués dans le projet, de s'enrichir des expériences menées dans chaque pays et dans les deux Départements, en termes d'éducation, de politique jeunesse et de lutte contre les discriminations, de favoriser les échanges d'expériences entre les élus responsables de l'éducation au sein des deux Départements, les techniciens et les services des deux Conseils généraux, les collèges, les associations d'animation jeunesse, les services de l'éducation nationale, sur le thème de la décentralisation des systèmes éducatifs, d'identifier des éléments de méthodologie transférables, les bonnes pratiques, les points de vigilance. De bonnes perspectives pour nos deux Départements.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Voilà donc l'Europe donc au quotidien et l'Europe qui se prolonge. Pour accueillir officiellement la délégation roumaine qui est à nos côtés

aujourd'hui, j'invite Pierre-Marie CHARVOZ à venir me rejoindre, accompagné d'Ugo PERONE qui nous fait l'amabilité d'être avec nous, en tant que partenaire historique de la Savoie, pour cette cérémonie d'accueil consacrant le programme européen.

M. Pierre-Marie CHARVOZ : Oui, c'est un grand plaisir de recevoir nos amis roumains. Le Département d'Argès et le Département de la Savoie ont, en effet, beaucoup de points communs, notamment sur l'aspect montagneux, et sur l'aspect de vallée. Et c'est à ce titre que le développement pour les deux départements s'est fait également dans les domaines du tourisme, du social, de l'enfance et aujourd'hui, dans le domaine des échanges entre nos collèges et nos politiques jeunesse. Merci à Florian TECAU de nous rejoindre.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Je vous laisse vous installer. Je vous donne un micro de manière à ce que les choses soient plus faciles. Merci d'être avec nous.

M. Florian TECAU: Bonjour. Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous saluer, de ma part et de la part du Conseil Départemental d'Argès. Permettez-moi également de vous remercier pour votre invitation, avec toute mon équipe, ici, à cette rencontre.

En écoutant les intervenants, je me suis rendu compte que l'Union Européenne est de plus en plus une réalité. J'ai compris que l'argent, c'est celui qui fait monter l'économie et la diversité. Pour le Conseil Départemental d'Argès, il est important, en ce moment, de monter des dossiers et de mobilise des financements européens.

Comme pays de l'Union Européenne, la Roumanie est une ville de la trinité, un pays francophone. Je représente devant vous une région très développée du point de vue économique, de la Roumanie, qui fait la promotion de valeurs, de l'histoire, de la culture. Dans le Département d'Argès, on a eu les deux premières capitales de la Roumanie. La première, épiscopie de l'orthodoxisme. Et maintenant, nous sommes fiers, nous sommes la capitale de la voiture de tourisme Renault, Dacia Renault.

La collaboration avec la Savoie a commencé dans les années 90, et nous a permis d'accéder aux financements européens. Et je suis d'accord que l'on ne peut pas mobiliser des financements européens qu'avant d'avoir élaborer une stratégie. Dans la stratégie pour les années 2008/2010, le Conseil Départemental d'Argès a des importantes priorités dans les domaines de l'action sociale et médico-sociale, et nous sommes fiers de la collaboration avec les spécialistes de la Savoie.

Une autre priorité est le développement des infrastructures, c'est-à-dire des routes, de l'eau, des canalisations, etc. On a 45 communes qui développent des projets d'infrastructures. Et pour cette période, on a réussi à finir les appels d'offres et on a commencé la partie technique, la réhabilitation de trois routes qui s'inscrit dans le développement du tourisme. Ces réhabilitations seront réalisées avec des financements européens.

Un autre domaine prioritaire pour notre département est la culture, parce que l'on reconnaît qu'avec la culture ou avec Internet on peut se connaître mieux. Par l'intermédiaire des institutions de la culture qui sont financées par le Conseil Départemental, on a des projets que l'on développe. Depuis deux ans, par la bibliothèque départementale qui est financée par le Conseil, on développe le projet Europe Direct. On a finalisé le premier centre d'information au niveau de la bibliothèque. Et on est passé à une deuxième étape, avec 52 centres d'information dans les autres communes du département.

Pour le musée départemental, avec la participation et l'aide des Français aussi, on a réalisé un observatoire d'astronomie. Le plus important et le plus développé observatoire astronomique de l'Est de l'Europe se trouve à Pitesti. Le Musée développe aussi des projets, des financements européens qui se permettent de promouvoir les traditions et la culture.

Un autre domaine important pour le Conseil est la protection de l'environnement. On a un projet pilote, l'aménagement de déchets solides avec des financements européens, pour plus de 55 millions d'euros, qui a comme finalité de réaliser les cellules, les cellules écologiques, **e**t les dépôts centralisés des déchets.

Je ne peux pas oublier le projet déroulé par la Mairie de Pitesti en partenariat avec les Portugais, un projet pour l'eau et les canalisations. On est préoccupé par les services à la population, par l'éducation, par la jeunesse. Cet été, on a réalisé la décentralisation du système sanitaire. Et on est intéressé pour collaborer avec vous pour ce qui concerne la modernisation des hôpitaux et l'amélioration des services.

Aujourd'hui, nous sommes ici parce qu'on a la confiance dans les jeunes. Ces jours, dans notre parlement, c'est la loi de la décentralisation qui est débattue. Et on est intéressé pour collaborer avec vous en ce qui concerne l'éducation. Promouvoir la jeunesse, et la découverte de nouveaux projets où on peut être partenaires. Parce qu'au niveau des universités cette collaboration existe, cette décentralisation existe.

Permettez-moi de vous présenter le projet de l'université Pitesti, et de mettre l'accent sur ces projets financés par l'Europe. Ici la France, c'est le premier partenaire, les universités de la région de la Savoie et puis Nancy et Paris. Parce que je parle de l'éducation, on a deux projets importants financés par l'Europe. Il s'agit d'un programme adressé aux élèves, qu'on appelle le croissant, qui se déroule dans toutes les unités écolières jusqu'à 14 ans. Et à partir de cet automne, le projet, va se développer. Lors de chaque pause à l'école, l'élève reçoit un pain.

On développe aussi des projets pour la protection des enfants, pour l'achat d'ordinateurs, et des bourses sociales. À partir des années 96, la Roumanie a participé à un projet européen pour la réalisation de manuels et de livres scolaires.

Dans cette perspective, je suis convaincu que l'on peut trouver des chemins, des volets communs. Et on souhaite apprendre de votre expérience. Je crois que cette collaboration nous fait nous connaître mieux et nous fait progresser ensemble. Je vous remercie.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Merci Président TECAU.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Et merci à vous tous pour ces encouragements et pour cette appropriation aussi, on le sent bien, d'une Europe, de la jeunesse avec le Comenius.

Conclusion par **Pierre-Marie CHARVOZ**
Vice-Président du Conseil général de la Savoie, délégué à l'éducation, au sport, à la jeunesse et à l'animation

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Pierre-Marie CHARVOZ, c'est maintenant l'heure d'apporter la conclusion à cette matinée, à cette rencontre thématique qui nous aura sans doute mieux fait connaître l'Europe et nous aura convaincu que celle-ci a des lendemains prometteurs, en tout cas, ici, en Savoie.

M. Pierre-Marie CHARVOZ : Un grand merci à toutes et tous d'avoir participé à cette matinée, en associant mes collègues, Christiane BRUNNET et Rozenn HARS, et surtout en remerciant du fond du cœur mes deux collègues, Florian et Ugo, pour leur participation. Je crois que leur présence est assez révélatrice des relations que nous nouons, à la fois de l'autre côté des Alpes, mais également beaucoup plus loin, dans un pays qui vient d'intégrer tout dernièrement l'Union Européenne. Ça aussi a une valeur de symbole.

Je crois qu'un des grands bienfaits de la matinée aura été de dédiaboliser l'Union Européenne. Parce que je crois, et j'en fais partie, j'étais resté à des montages, à des dispositifs, à des machins pourrait-on dire en restant correct, et je le dis d'autant plus volontiers que dans une vie antérieure, notamment dans l'industrie, j'avais eu l'occasion de tester le Fonds Social Européen. Et quand vous commencez à dérouler les ficelles de tous ces dossiers, vous n'avez qu'une envie, c'est de ne plus faire de dossiers. Il est important que l'on se dote, dans nos Préfectures, dans nos Conseils généraux, c'est Yves PASQUIER qui le disait, l'argent qui vient de l'Europe n'a pas la même odeur ou la même saveur. Il est important, justement, qu'il y ait une collectivité territoriale de proximité, en l'occurrence le Département, qui soit là pour apporter aussi son soutien, la logistique, les compétences qui sont nécessaires au montage des dossiers. Parce que tous les acteurs de terrain savent bien comment il faut appréhender les choses et qu'en partant de projets de terrain, c'est après que les choses se compliquent. Ces dispositifs doivent être véritablement un plus et non pas contraindre l'action. C'est à partir du terrain, de la volonté des élus locaux, des collèges, des populations que l'on monte les dossiers et pas l'inverse, en fonction de directives, fussent-elles éditées par nos propres gouvernements, que l'on va avancer.

Voilà ce que je voulais vous dire en conclusion très brièvement. La matinée touche à sa fin. Mais surtout, l'idée de ce colloque, de ces interventions, c'est surtout d'être tourné vers l'action. Ainsi, nos amis roumains auront un programme chargé et nous rentrerons dans le détail de Comenius en associant également nos amis de Bignona qui nous font le plaisir d'être là.

C'est aussi la force du réseau que d'avoir, j'allais dire des gens qui sont sur un autre continent. On pense également à nos amis d'Haïti qui souffrent beaucoup et que nous connaissons bien en Savoie. Nos amis roumains, avec qui les relations vont s'intensifier et puis, cher Ugo, l'Italie, parce que beaucoup de villes savoyardes nouent des relations avec nos amis italiens.

Je crois, comme disait Nicolas EVRARD, qu'il est peut-être temps de passer à une structure qui puisse nous aider à gérer. Alors, quand on dit structure, bien évidemment, il ne s'agit pas de recréer des carcans, mais un lieu ressource qui nous favorise l'information. Peut être que le Centre Europe Direct peut y contribuer, mais, on le voit notamment avec la plateforme entrepreneuriale que l'on a lancée en Maurienne. Quand on voit l'attente des différents partenaires qui font tous des choses extraordinaires entre les deux pays et qui auraient

besoin de ce petit plus qui est de l'information, de la coordination. Si l'on a pu faire avancer les choses à ce niveau-là aujourd'hui, nous en serons ravis.

Je vous remercie de la part que vous y prenez les uns et les autres. Une excellente journée et puis à très bientôt. Et surtout de beaux projets pour nos collégiens savoyards.

M. Raphaël SANDRAZ (Animateur) : Merci, Pierre-Marie CHARVOZ.

Cette rencontre se termine. J'espère qu'elle aura su vous apporter des éléments d'information et n'oubliez pas que les portes de l'Europe vous restent ouvertes ici en Savoie, comme ailleurs en d'autres lieux. Très bonne fin de journée et très bonne suite dans l'aventure européenne.